

Bilan de la 2^e Conférence nationale

Familles arc-en-ciel: des préjugés à la reconnaissance

Mieux accueillir cette composante de la diversité familiale



24 et 25 mai 2013

UniMail, Genève
40, pont d'Arve

Partenaires

Sommaire

I. La conférence

1. Présentation des associations organisatrices	3
2. Buts de la conférence	4
3. Programme	5
4. Autour de la conférence	8
5. La conférence en quelques chiffres	9
6. Partenaires ; soutiens ; présentation de l'équipe	10

II. Retour sur les journées

1. Bilan des interventions	12
2. Allocutions officielles	34
3. Retour participant.e.s : qualitatif et quantitatif ; nombre de professionnel.le.s ; publics cibles	41
4. Remerciements	42



Photos : Irina Popa et Association 360 | Illustrations: Albertine

I. La conférence

I. Présentation des associations organisatrices

→ Association 360 groupe Homoparents

De sensibilité lesbienne, gay, bisexuelle et trans* (LGBT), l'association 360 travaille depuis sa fondation en 1998 au dialogue entre les personnes gay, lesbiennes, bisexuelles, trans*, hétérosexuelles, leurs proches, familles et leurs ami.e.s, ainsi qu'avec la société dans ses multiples composantes. 360 lutte notamment contre les exclusions et les discriminations sociales, juridiques, professionnelles ou de toute autre nature fondées sur l'orientation sexuelle et/ou l'identité de genre. Elle constitue une plate-forme d'accueil, de discussion et de soutien à travers ses différents groupes: Trans, Homoparents, Tamalou et Bi, ainsi qu'à travers son service juridique.

A travers son pôle presse, elle édite le magazine 360° et le site 360.ch. Son pôle festif 360° Fever organise régulièrement de grandes fêtes mélangées et populaires.

Depuis sa création en 2001, le groupe Homoparents est un lieu de rencontre et de soutien pour tous les parents et futurs parents concernés, ainsi qu'un lieu de partage pour leurs enfants au travers de ses réunions, soirées à thème et sorties familles. Le groupe Homoparents offre également un service de conseil et est à la disposition de tous et toutes les professionnel.le.s (petite enfance, services liés à la santé, médias, politiques, institutions, etc.) et des étudiant.e.s qui désirent se familiariser avec cette réalité.

Le groupe Homoparents s'engage par ailleurs pour l'égalité juridique et sociale des familles arc-en-ciel. Son travail est ainsi également axé sur le plan politique, dans un contexte actuel particulièrement important, mais aussi sur la sensibilisation et la formation, destinées au grand public comme aux professionnel.le.s qui travaillent en lien avec les enfants et la famille. Des conseils d'ordre juridique sont aussi proposés.

www.association360.ch

→ Association faïtière Familles arc-en-ciel

Depuis sa création en septembre 2010, l'Association faïtière Familles arc-en-ciel s'engage pour l'égalité juridique et sociale des familles arc-en-ciel en Suisse. Interlocutrice des autorités, des milieux politiques et du grand public pour toute question relative aux familles arc-en-ciel, elle propose des services de conseil et des ateliers consacrés au planning familial, au coming-out des familles arc-en-ciel, à la protection sociale et aux défis du quotidien.

L'Association faïtière organise en outre régulièrement des rencontres pour les familles, des séances d'information, des séminaires pour professionnel.le.s ainsi que des interventions dans les écoles et fait entendre sa voix sur les questions relatives à la politique familiale. Par son travail de communication et sa présence sur le terrain, elle contribue à visibiliser les familles arc-en-ciel et combattre les préjugés à leur égard.

www.famillesarcenciel.ch

2. Buts de la conférence

La réalité des familles arc-en-ciel en Suisse

Le terme famille arc-en-ciel désigne une famille dont au moins un parent se considère comme lesbienne, gay, bisexuel ou trans*. Selon les estimations de spécialistes, la Suisse compte jusqu'à 30'000 enfants grandissant dans des familles arc-en-ciel. Ces enfants peuvent être issus d'une précédente relation hétérosexuelle, nés au sein de couples homosexuels, adoptés dans des contextes particuliers ou recueillis dans le cadre d'un placement familial. Dans le cas de parents trans*, le coming-out de ces derniers peut être antérieur ou postérieur à la fondation de la famille. Composante de la diversité familiale à part entière, une famille arc-en-ciel est basée sur un modèle social de la famille qui met l'accent notamment sur la relation d'attachement et sur la volonté d'assumer des responsabilités envers les enfants, indépendamment du lien biologique.

Malgré cela, ces enfants sont confrontés à la stigmatisation et à l'homophobie et la transphobie par procuration parce qu'ils sont associés à leurs parents homosexuels, bisexuels ou transgenres. Le lieu où les enfants risquent le plus de vivre cette discrimination est le milieu scolaire. Dans de nombreux domaines socio-éducatifs, les professionnel.le.s méconnaissent encore le quotidien des familles arc-en-ciel. La non-reconnaissance juridique des familles arc-en-ciel en Suisse ne favorise pas leur reconnaissance sociale.

Le groupe Homoparents de l'association 360 et l'association faitière Familles arc-en-ciel ont organisé, les 24 et 25 mai 2013, à UniMail, Genève, la 2^e Conférence nationale des Familles arc-en-ciel, «Des préjugés à la reconnaissance – mieux accueillir cette composante de la famille», afin de faire progresser les connaissances dans ce domaine.

Après un premier colloque national qui s'est tenu à Berne le 9 avril 2011, cette conférence de deux jours entendait placer Genève et la Suisse romande parmi les régions qui œuvrent à faire avancer la reconnaissance des familles arc-en-ciel dans la société, à faire évoluer les connaissances dans ce domaine et à lutter contre les préjugés.

Les familles arc-en-ciel font depuis quelques années maintenant l'objet d'une attention médiatique. Mais comment ces familles vivent-elles au quotidien leur spécificité, et particulièrement leur relation aux institutions liées à l'enfance? Comment cette réalité est-elle accueillie par les professionnel.le.s concerné.e.s? Que se fait-il en la matière, en Suisse et à l'étranger? Telles furent quelques-unes des questions qui furent abordées les 24 et 25 mai 2013 à l'Uni-Mail Genève lors de deux journées consacrées à la réalité de ces familles.

Ce colloque de deux jours, ouvert à toutes et à tous, avait pour objectifs d'interpeller les familles concernées et d'intéresser particulièrement les professionnel.le.s de la famille et de l'enfance (écoles, milieux de la petite enfance, travailleurs sociaux, sages-femmes, juristes, ...). Il visait à ouvrir des portes sur la notion de diversité familiale et à interroger la manière dont les institutions abordent cette réalité sociale.

Des expert.e.s suisses et étrangers, de renommée internationale, ont participé à ces journées. Anthropologues, sociologues, juristes, éducateurs et éducatrices furent ainsi présent.e.s, tandis qu'une large place fut également accordée aux premiers et premières concerné.e.s, les familles arc-en-ciel et leurs enfants. Ces expert.e.s sont venu.e.s partager leurs connaissances avec les professionnel.le.s cher-

chant à mieux connaître le quotidien des familles arc-en-ciel, et en particulier celui de leurs enfants, et qui sont souvent mal informé.e.s de cette réalité sociale. La première journée de la conférence leur fut ainsi particulièrement adressée.

La conférence avait également pour objectif de dessiner ensemble des actions futures afin de faciliter l'accueil indifférencié et respectueux de toutes les formes de familles.

3. Programme de la conférence

Vendredi 24 mai 2013

→ 8h30 **Accueil**

Maître de cérémonie: Marta Roca i Escoda, Maître d'enseignement et de recherche, Centre en Etudes Genre LIEGE, Université de Lausanne

→ 9h **Allocution d'ouverture et présentation des deux journées**

Chatty Ecoffey, Co-présidente de l'association faitière Familles arc-en-ciel et de l'association 360

Esther Alder, Conseillère administrative, Département de la Cohésion Sociale et de la Solidarité de la Ville de Genève

Lorena Parini, Maître d'enseignement et de recherche, Institut des Etudes Genre, Faculté des SES, Université de Genève

Marta Roca i Escoda, Maître d'enseignement et de recherche, Centre en Etudes Genre LIEGE, Université de Lausanne

I. LES FAMILLES ARC-EN-CIEL: ETAT DES LIEUX

→ 9h30 à 11h

Les familles homoparentales, une représentation de la diversité des familles d'aujourd'hui

Anne Cadoret (France), Anthropologue, ayant travaillé aux laboratoires Groupe de recherche du social et de la sociabilité, puis au Centre de recherche sur les liens sociaux du CNRS. Auteure notamment de *Des parents comme les autres, Homosexualité et parenté*.

Familles arc-en-ciel et développement de l'enfant: l'approche psychologique

Maria del Mar Gonzalez (Espagne), Professeure au Département de psychologie évolutive de l'Université de Séville

Situation juridique actuelle des familles arc-en-ciel et travaux législatifs en cours

Natalie Mégevand (Suisse), Avocate, Office fédéral de l'état civil, Berne

II. MA FAMILLE ARC-EN-CIEL

→ 11h à 12h **Table ronde: témoignages**

Adultes et jeunes adultes ayant grandi dans une famille arc-en-ciel

Taina Tervonen (France), Auteur du livre *Fils de...* (30 portraits de filles et fils d'homosexuel.le.s)

Modératrice: Caroline Dayer, Enseignante et Chercheuse à l'Université de Genève

→ 12h à 14h15 **Pause déjeuner**

→ 14h15 à 15h **De la notion «besoins de l'enfant» aux «intérêts de l'enfant»**

Philip Jaffé (Suisse), Professeur de psychologie/droits de l'enfant, directeur de l'Institut Universitaire Kurt Bösch, Sion

III. LES PROFESSIONNEL·LE·S FACE AUX FAMILLES ARC-EN-CIEL

→ 15h à 16h **Table ronde: Accueillir la diversité familiale**

Dr Olivier Duperrex, Responsable de l'Unité de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire (Unité PSPS), DFJC-DSAS, Etat de Vaud

Andreas Zink, Chef de service, Service de Protection des Mineurs (SPMI), Office de la Jeunesse de l'Etat de Genève

Sandra Capeder, Cheffe de service, Service de la petite enfance (SDPE), Département de la Cohésion Sociale et de la Solidarité de la Ville de Genève

Carole Veuthey, Chargée d'enseignement, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation FPSE, Université de Genève

Modératrice: Barbara Konrad, Educatrice spécialisée, membre du comité de l'association fâitière Familles arc-en-ciel et du Groupe Homoparents de l'association 360

→ 16h à 16h30 **Pause**

→ 16h30 à 18h **De la diversité familiale aux stratégies pour en finir avec l'homophobie**

Mona Greenbaum (Québec), Directrice générale de la Coalition des familles homoparentales

→ 18h à 18h15 **Regards sur la journée**

Lorena Parini, Maître d'enseignement et de recherche, Institut des Etudes Genre, Faculté des SES, Université de Genève

Samedi 25 mai 2013

→ 8h30 **Accueil**

Maître de cérémonie: Lorena Parini, Maître d'enseignement et de recherche, Institut des Etudes Genre, Faculté des SES, Université de Genève

→ 9h à 10h **La question des origines, entre dogmatisme et ouverture**

Nicole Prieur (France), Philosophe, psychothérapeute, auteure, entre autres de *Raconte-moi d'où je viens. La question des origines dans les nouvelles formes de filiation* Ed. Bayard; et de *Nos enfants, ces petits philosophes. Les accompagner sur leurs grandes questions de la vie*. Albin-Michel, Mars 2013

→ 10h à 10h30 **Pause café**

→ 10h30 à 11h30 **Qu'est-ce qu'un parent? Pluriparentalités, genre et systèmes de filiation**

Agnès Martial (France), Anthropologue, chargée de recherche, CNRS et membre du Centre Norbert Elias, EHESS, Marseille

→ 11h30 à 12h **Le «parent non statutaire» face aux cadres institutionnels: entre espoirs et angoisses**
Yazid Ben Hounet (Suisse), Anthropologue, collaborateur scientifique à la Haute Ecole de Travail Social et de la Santé, Vaud

→ 12h à 13h45 **Pause déjeuner**

ATELIERS

→ 13h45 à 15h45

Du père au géniteur en passant par le tiers intéressé. Le rôle du donneur au sein des familles lesboparentales québécoises

Isabel Côté (Québec), Ph. D., Département du Travail Social, Université du Québec en Outaouais

Paternité gay

Martine Gross (France), Ingénieure de recherche en sciences sociales au CNRS, auteure, entre autres de *Choisir la Paternité gay*

Marta Roca i Escoda (Suisse), Maître d'enseignement et de recherche, Centre en Etudes Genre Liège, Université de Lausanne

Témoignages de pères gay

Atelier en partenariat avec l'association Dialogai

Transparentalité

Laura Leprince (France), Membre du bureau exécutif de Transgender Europe et Présidente de l'association française ID Trans'

Sandra Mansi (Suisse), Responsable du groupe Trans de l'association 360

Témoignages

→ 15h45 à 16h15 **Pause**

→ 16h15 à 16h45 **Synthèse des ateliers**

→ 16h45 à 17h **Clôture**

Sandrine Salerno, Conseillère administrative, Département des Finances et du Logement de la Ville de Genève

Caroline Dayer, Enseignante et Chercheuse à l'Université de Genève

Chatty Ecoffey, Co-présidente de l'association faitière Familles arc-en-ciel et de l'association 360

4. Autour de la conférence

→ Animation pour les enfants

Autour de la conférence, plusieurs animations pour les enfants furent organisées, afin que leurs parents puissent assister à la conférence le samedi.

Une salle à UniMail fut réservée pour les petit.e.s de 0 à 4 ans. Toujours en présence d'un.e adulte responsable de l'enfant, des bénévoles présent.e.s divertirent les petit.e.s autour de dessins, de choix de jeux et de lectures adaptés à leur âge et qui mirent l'accent sur la thématique de la diversité familiale, en collaboration avec les Bibliothèques et Ludothèques municipales de la Ville de Genève.

Pour les enfants de plus de 4 ans, deux moniteurs chevronnés de La Pépinière, Maison de Quartier de la Jonction, s'occupèrent d'elles et eux et se rendirent à la piscine des Vernets.

Les activités d'animation pour les enfants rencontrèrent du succès, avec une vingtaine d'enfants inscrit.e.s.

→ Repas et soirée

Une soirée de bienvenue fut organisée le jeudi soir au café Pradier pour les intervenant.e.s, qui échangèrent autour d'un repas. L'association Lestime mit aimablement à disposition ses locaux les vendredi et samedi soirs, pour deux repas offerts aux intervenant.e.s et bénévoles.

→ Stands

Livresse, café-librairie à la Rue Vignier, tint un stand d'information et de vente d'ouvrages portant sur la thématique de la diversité familiale. D'autres stands d'information furent tenus par différentes associations LGBT romandes.



5. La conférence en quelques chiffres

La 2^e conférence nationale Familles arc-en-ciel, c'est:

► **20 collaboratrices et collaborateurs bénévoles** appartenant au groupe Homoparents de l'association 360; à l'association faîtière Familles arc-en-ciel; à la Fédération genevoise des associations LGBT; à l'Institut d'Etudes Genre de la Faculté SES de l'Université de Genève et au Centre en Etudes Genre LIEGE de la Faculté des sciences sociales et politiques de l'Université de Lausanne entouré.e.s **d'une coordinatrice et un collaborateur rémunéré.e.s.**

► **2 graphistes;**

► **1 an de préparation; 2 jours d'événements;**

► **23 intervenant.e.s** invité.e.s de Suisse, de France, d'Espagne et du Canada; 13 conférences, tables-rondes et ateliers; 2 instituts universitaires partenaires; avec le soutien de 5 départements cantonaux ou municipaux de Genève et Vaud et une fondation.

► **Près de 400 participant.e.s** sur les deux journées;

► **5 allocutions** d'ouverture et de clôture; **16 heures de conférences, tables-rondes et ateliers;**

► **1 site internet**

► **1'500 pré-programmes, 15'000 programmes et 1'250 affiches**

qui furent aimablement diffusés par les services, départements, réseaux et associations suivants: à tous les établissements scolaires genevois, lausannois et jurassiens, à travers des collaborations établies avec le Département de l'Instruction Publique, de la Culture et du Sport de Etat de Genève; avec le Département de la Formation, de la Jeunesse et de la Culture l'Etat de Vaud; et avec le Département de la Formation, de la Culture et du Sport du canton du Jura; avec le Bureau de la promotion de l'égalité entre femmes et hommes de l'Etat de Genève; avec le Service Agenda 21-Ville Durable du Département des Finances et du Logement et avec le Département de la Cohésion sociale et de la Solidarité de la Ville de Genève; avec le Groupement Intercomunal pour l'Animation Parascolaire; avec la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle; avec Pro Familia Suisse; avec le réseau romand des sages-femmes et avec les associations LGBT romandes.

diffusés par l'équipe d'organisation, dans les cantons romands:

- aux crèches et aux structures d'accueil de jour,
- aux établissements scolaires du primaire, du CO et du PO,
- aux hautes écoles sociales et de la santé,
- aux associations en soutien à la famille et aux associations de parents,
- aux plannings familiaux,
- aux pédiatres, psychologues, gynécologues,
- aux services de médiation pour la famille et les couples,
- aux juristes et avocat.e.s,
- aux services d'animation socio-culturelle.

6. Partenaires, soutiens, équipe

→ Partenaires

- Institut d'Etudes Genre de la Faculté SES de l'Université de Genève
- Centre en Etudes Genre LIEGE de la Faculté des sciences sociales et politiques de l'Université de Lausanne
- Fédération Genevoise des Associations LGBT

→ Avec le soutien de

- Département de la Cohésion Sociale et de la Solidarité de la Ville de Genève
- Département des Finances et du Logement, Service Agenda 21 – Ville durable, de la Ville de Genève
- Département de l'Instruction Publique, de la Culture et du Sport de la République et Canton de Genève
- Département de la Sécurité de la République et Canton de Genève
- Département de la Formation, de la Jeunesse et de la Culture du Canton de Vaud
- La Fondation Meyrinoise pour la promotion culturelle, sportive et sociale

→ Avec le soutien des associations

- Dialogai
- Juragai
- Lestime
- Mosaic-info
- Parents d'homos
- Santé PluriELLE, groupe de la LOS
- Think Out
- Transgender Network Switzerland
- Vogay

→ L'équipe d'organisation

- **Coordination:** Chatty Ecoffey (Association 360, Association faïtière des Familles arc-en-ciel)
- **Avec l'aide de:**
 - Richard Bonjour (Association Dialogai)
 - Carole Bonstein (Association faïtière des Familles arc-en-ciel, Association 360)
 - Caroline Dayer (Faculté de Psychologie et Sciences de l'Education de l'Université de Genève)

Martin della Valle (Association faïtière des Familles arc-en-ciel)
Rolan Delorme (Association 360)
Geneviève Donnet (Association faïtière des Familles arc-en-ciel, Association 360)
Felix Gloor (Association faïtière des Familles arc-en-ciel)
Martine Gross
Stefanie Guellaut (Lestime)
Barbara Konrad (Association faïtière des Familles arc-en-ciel, Association 360)
Cathy Macherel (Association faïtière des Familles arc-en-ciel, Association 360)
Sophie Meyer (Lestime)
Lorena Parini (Institut d'Etudes Genre de la Faculté SES de l'Université de Genève)
Marta Roca i Escoda (Centre en études genre LIEGE de l'Université de Lausanne)
Joëlle Rochat (Lestime)
Delphine Roux (Fédération genevoise des associations LGBT)
Nadège Réveillon (Association 360)
Philippe Scandolera (Association 360)
Taina Tervonen
Maria von Känel (Association faïtière des Familles arc-en-ciel)
Martina von Känel (Association faïtière des Familles arc-en-ciel)
Stephania Zourdos (Fédération genevoise des associations LGBT, Think Out)

► **Bénévoles pour l'accueil des participant.e.s, stands et pauses durant la conférence**

Didier, Doris, François, Liliane, Marc, Marco, Margherita, Miguel, Roudy et Vivianne.



II. Retour sur les journées

1. Bilan des interventions

Vendredi 24 mai 2013

→ Les familles homoparentales, une représentation de la diversité des familles d'aujourd'hui

Anne Cadoret (France), Anthropologue, ayant travaillé aux laboratoires Groupe de recherche du social et de la sociabilité, puis au Centre de recherche sur les liens sociaux du CNRS. Auteure notamment de *Des parents comme les autres, Homosexualité et parenté*

A travers une approche socio-historique, Anne Cadoret souligne la prévalence du lien entre le mariage, la sexualité et la filiation qui a marqué les modes de constitution de la famille jusqu'à il y a peu. La démocratisation du divorce et de l'union libre marquent certes en France un premier tournant dans l'assouplissement de cette triade «alliance-sexualité-filiation», mais sans toutefois réussir à dissocier la parenté de la parentalité.

Dénonçant une certaine forme d'hypocrisie du cadre légal qui entoure la création d'une famille – où le facteur biologique de la parenté/alité est utilisé à

géométrie variable en fonction des enjeux en présence, Anne Cadoret souligne à quel point la diversité des familles contemporaines – union libre, monoparentalité, recomposition familiale, homoparentalité – traduit les multiples combinaisons qui existent désormais de fait entre alliance, sexualité et filiation.

Dans cette perspective de profonds changements historiques, il serait donc important que cette combinatoire désormais souple des éléments qui peuvent constituer une famille trouve une expression juridique complète et nuancée afin d'octroyer aux membres de la société des droits, comme il se doit dans une démocratie.



→ Familles arc-en-ciel et développement de l'enfant: l'approche psychologique

Maria del Mar Gonzalez (Espagne), Professeure au Département de psychologie évolutive de l'Université de Séville

Maria del Mar Gonzalez, Professeure au Département de psychologie évolutive de l'Université de Séville, a détaillé les résultats des recherches de son département lors de son intervention. Conduites en Espagne, ces recherches regroupent des enfants, des adolescent.e.s et de jeunes adultes, né.e.s d'une union hétérosexuelle, à travers le recours à la procréation médicalement assistée, la gestation pour autrui à l'étranger, élevé.e.s dans des familles d'accueil ou adopté.e.s. La parentalité des familles homoparentales est ainsi fortement souhaitée et réfléchi plus longuement que dans les familles hétéroparentales. Les capacités parentales des parents de même sexe, elles, ne présentent aucune différence avec celles des parents de sexe opposé: elles sont toutes aussi bonnes. Ainsi, les parents de même



sexe développent des styles éducatifs adéquats, axés autour de la communication, de l'affection, de l'exigence et de la discipline. La vie quotidienne de la famille est ordinaire: les enfants ont des routines stables en semaine avec des horaires fixes pour les repas, l'heure du coucher, le bain, etc. «J'ai appris à monter à vélo, j'allais à des fêtes d'anniversaire, j'allais à l'école, tout était normal», témoigne une jeune femme. La seule différence dénotée dans les recherches est que les mères lesbiennes sociales sont d'avantage impliquées dans leur rôle parental que peuvent l'être les pères hétérosexuels. Les

enfants élevés dans les familles homoparentales ne présentent aucune différence avec les enfants élevés dans un cadre hétéroparental. Ils et elles ont en effet des compétences académiques, une santé mentale et une estime de soi semblables aux autres enfants et un développement tout aussi bon. La quasi majorité des enfants et jeunes interrogé.e.s ont indiqué par ailleurs n'avoir pas subi d'exclusion sociale mais d'avoir été parfois confronté.e.s au rejet. Maria del Mar Gonzalez a cependant précisé qu'ils et elles avaient sans doute appris très tôt à sélectionner leurs ami.e.s. Ainsi, les familles homoparentales, au même titre que les familles hétéroparentales, créent un environnement familial favorable au développement et à l'épanouissement des enfants. Le bien-être d'un enfant ne dépend pas de l'orientation sexuelle de ses parents mais de la qualité de la vie familiale. Les résultats des recherches ont également montré que l'instauration du mariage pour les couples de même sexe en 2008 en Espagne a eu des conséquences positives sur les couples de même sexe et leurs enfants. L'incertitude juridique et la non-reconnaissance légale, avant 2008, avaient en effet des incidences négatives sur le bien-être des familles. La loi égalitaire de 2008 a, au contraire, amené des sentiments de sécurité, de légitimité et de bien-être: «Nous ressentions un immense bonheur, car nous pouvions aller dans la rue tranquilles, en nous sentant légitimes et munis d'une grande force», témoigne une famille. Maria del Mar Gonzalez a conclu son intervention en présentant l'homoparentalité comme une des composantes de la diversité familiale et, à ce titre, comme un signe de santé et d'enrichissement d'une société.

→ Situation juridique actuelle des familles arc-en-ciel et travaux législatifs en cours

Natalie Mégevand (Suisse), Avocate, Office fédéral de l'état civil, Berne

Natalie Mégevand, Avocate à l'Office fédéral de l'état civil à Berne, a fait le point, lors de son intervention, sur la situation juridique actuelle des familles arc-en-ciel et sur les législations suisses en matière de filiation, d'adoption et de partenariat enregistré. Elle a également indiqué les limites de ces différentes législations. En Suisse, les législations et les autorités fédérales ont longtemps considéré qu'il est dans l'intérêt d'un enfant d'avoir deux parents et que ces deux parents sont une mère et un père. La femme qui donne naissance devient automatiquement la mère de l'enfant. Une femme



devient mère en donnant naissance à son enfant ou en adoptant en tant que personne seule et ne peut pas mettre fin à sa filiation maternelle. Sur un acte de naissance, un père seul ne peut pas figurer, la

filiation du père s'établit ainsi par rapport à la mère. L'homme qui est marié à la femme devient automatiquement le père de son enfant. Si l'enfant est né hors mariage, et qu'il n'y a pas de reconnaissance paternelle, un curateur sera chargé d'établir sa filiation paternelle. Lors d'une procédure d'adoption, le principe cardinal est le bien-être de l'enfant. Le don d'ovules, le don d'embryons et le recourt aux mères porteuses sont interdits. La procréation médicalement assistée, sous la forme du don de sperme, est autorisée mais interdite aux couples partenariés, aux couples en concubinage et aux personnes seules. De manière similaire, le partenariat enregistré interdit aux couples de même sexe d'adopter un enfant conjointement, que ce soit celui de la ou du partenaire, ou à travers l'adoption internationale. L'interdiction de l'adoption conjointe par les couples partenariés est clairement une discrimination, indique Natalie Mégevand, qui tiendrait difficilement devant la Cour européenne des droits de l'homme. Elle est de moins en moins comprise. Les législations suisses évoluent ainsi peu à peu face aux réalités sociales. Une décision vaudoise a fait jurisprudence en ne nommant pas un curateur en recherche de paternité dans un couple de lesbiennes, admettant que si l'on sait par avance que le lien de filiation paternelle ne pourra pas être établi, la nomination d'un curateur est inutile et disproportionnée. Au niveau du Parlement fédéral, un consentement des deux chambres a eu lieu quant à l'adoption de l'enfant de la ou du partenaire pour les couples de même sexe. La loi sur le droit de l'adoption est donc en révision, visant à ôter cette discrimination.

→ Ma famille arc-en-ciel – Table ronde: témoignages

Adultes et jeunes adultes ayant grandi dans une famille arc-en-ciel: **Monia, Mélanie et Clément Taina Tervonen** (France), Auteur du livre *Fils de...* (30 portraits de filles et fils d'homosexuel.le.s)
Modératrice: Caroline Dayer, Enseignante et Chercheuse à l'Université de Genève



Taina Tervonen, journaliste et auteure, a présenté l'exposition et le livre *Fils de...*, qu'elle a montés en collaboration avec la photographe Zabou Carrière. *Fils de...* rassemble trente portraits de filles et de fils de parents homosexuels, qui ont entre 18 et 87 ans, pour donner une voix aux enfants de parents homosexuels qui sont déjà adultes, et qui ont du recul par rapport à ce qu'elles ou ils ont vécu. Elevé.e.s dans une famille coparentale, dans une famille recomposée, issu.e.s d'une union hétérosexuelle ou via la PMA, qu'ont-elles et ils à raconter sur l'histoire de leur famille? A travers la

diversité des parcours et des familles, les témoignages rappellent tous plusieurs choses essentielles: la normalité est ce qu'elles et ils ont vécu; les parents sont ceux qui s'occupent d'elles ou d'eux. Les enfants y trouvent leur place, à partir du moment où elles et ils ont réponse à leurs questions. Lorsqu'elles ou ils n'ont pas de réponse à leurs questions, lorsque les choses ne peuvent pas être dites, quand les parents, à cause du regard de la société ou de la famille, ne peuvent pas vivre leur homosexualité de façon ouverte, ou que leur désir d'enfant n'a pu être réalisé que dans le cadre d'une union hétérosexuelle, c'est à ce moment-là, autour des secrets, que la souffrance s'installe pour un enfant.

Monia, Clément et Mélanie ont les trois grandi dans des familles arc-en-ciel. Venu.e.s témoigner lors de la table ronde de la conférence, il et elles ont partagé avec le public des tranches de leur vie. Issue d'une union hétérosexuelle, Monia a été élevée par sa mère, et, depuis qu'elle a 15 ans, par sa deuxième maman, la compagne de sa mère. Clément a deux mères, ensemble depuis quarante ans, et deux

frères. Mélanie a grandi dans une famille arc-en-ciel recomposée: ses parents ont divorcé et son père s'est remis en couple avec un homme avec qui il a partagé sa vie pendant douze ans. Malgré la diversité de leurs parcours et de leurs structures familiales, tous les trois témoignent d'une enfance heureuse: leur famille est l'endroit où il et elles se sont sentis et se sentent bien; leurs parents sont ceux qui se sont occupés d'elles et de lui. La société, par contre, leur a fait parfois subir de l'homophobie par procuration. Ainsi, Monia a indiqué qu'étant petite, elle évitait toute situation désagréable en choisissant soigneusement ses amis; elle a parfois reçu, par ailleurs, des messages anonymes et des insultes. Mélanie a également subi des insultes et certains parents ne laissaient pas leurs enfants venir dormir chez elle. Clément, lui, a indiqué avoir beaucoup souffert récemment des débats houleux entourant l'ouverture du mariage aux couples de même sexe en France. Au lycée, une de ses amies proches a présenté un exposé sur l'adoption par les parents homosexuels, exposé qui a poussé une élève à proférer des propos homophobes. L'élève s'est cependant tue lorsque Clément a pris la parole pour témoigner. Interrogé.e.s sur les conseils qu'il et elles auraient à donner aux professionnels accueillant des enfants des familles arc-en-ciel, Mélanie a rappelé le fait de se recentrer sur l'enfant, sans juger. Monia, quant à elle, s'est rappelé un cours d'éducation sexuelle où l'homosexualité avait été placée avec les tares sexuelles, aux côtés de la pédophilie. Suite à une de ses remarques, l'enseignant avait changé son tableau. Elle est également d'avis qu'il faut se centrer sur l'enfant et son bien-être. Clément a ajouté une dimension juridique: légiférer est important, cela change la société et la manière dont la société perçoit les familles homoparentales. Il a ajouté que cela se passe mal dans une famille si les parents restent dans le placard, s'il y a des secrets, secrets qui peuvent être une conséquence de la pression de la société. La société doit donc évoluer.



→ De la notion « besoins de l'enfant » aux « intérêts de l'enfant »

Philip Jaffé (Suisse), Professeur de psychologie/droits de l'enfant, Directeur de l'Institut Universitaire Kurt Bösch, Sion



Lors de son intervention, Philip Jaffé a indiqué souhaiter répondre au postulat suivant: celui de l'intérêt de l'enfant et de son bien-être, qui est d'autant mieux respecté et réalisé s'il existe entre les besoins de l'enfant et les compétences de ses figures parentales une congruence positive. L'état de la recherche est clair, selon lui: cette congruence positive est atteinte lorsqu'un enfant est élevé dans une famille homoparentale.

Une famille homoparentale n'est cependant pas reconnue juridiquement. L'homoparentalité pleinement et juridiquement reconnue doit nécessairement incorporer la dimension du ressenti de l'enfant par rapport à sa filiation, toute sa filiation. En se basant sur les besoins de Maslow, un enfant a besoin d'air, d'eau, de sommeil, d'exercice physique, mais aussi des besoins d'ordre plus émotionnel: il doit

se sentir en confiance et en sécurité, se sentir aimé, et à l'aise avec lui-même; il doit se sentir comme faisant pleinement partie d'un groupe et comme ayant un statut clair dans sa famille. Pour que ce besoin d'appartenance puisse se réaliser à l'intérieur de son environnement familial, il faut que le groupe social environnant l'enfant joue aussi un rôle accueillant et bienveillant et accepte que les familles arc-en-ciel bénéficient des mêmes opportunités que toutes les autres familles. Par ailleurs, appartenir clairement à une famille, c'est s'approprier et endosser toute son histoire, pas que récente, et s'approprier les dissonances et atypicités qui peuvent prévaloir dans bien des familles. La construction de l'identité de l'enfant dans une famille homoparentale, a indiqué Philip Jaffé, ne va pas de soi car elle est confrontée à un modèle non linéaire: l'enfant se trouve dans un mouvement continu entre qui il est, dans quelle famille il grandit et comment il est accueilli dans la société. En outre, l'intérêt et le bien de l'enfant commandent que tous les besoins de l'enfant soient pris en considération par toutes les actrices et acteurs qui l'entourent: les parents, mais également les institutions sociales qui accueillent l'enfant au cours de sa journée.

En 2005, l'Association américaine des psychologues a conclu que les parents lesbiens et gays sont tout aussi aptes à fournir un bon environnement à un enfant. En 2010, une étude publiée par la revue anglaise *Pediatrics* indiquait que les enfants de couples lesbiens se révèlent plus adaptés sur les plans social, scolaire, académique et moins caractérisés par des problèmes sociaux ou des comportements considérés comme agressifs. En 2013, l'Académie américaine de pédiatrie a montré que les enfants élevés par des parents gays ou lesbiens sont résilients sur le plan social et psychologique en dépit de leur contexte économique et légal défavorables et de la stigmatisation sociale dont ils font l'objet. Par ailleurs, l'Académie constate que l'absence de la possibilité pour les couples de même sexe de se marier ajoute au stress familial, ce qui affecte le bien-être et la santé de tous les membres de la famille. La possibilité pour les parents de se marier pourrait renforcer les familles et bénéficierait au développement des enfants. Philip Jaffé indique qu'il est très clairement en faveur des conclusions de ces enquêtes, en particulier de la dernière, mais s'étonne tout de même à quel point les droits de l'enfant sont brandis des deux côtés dans les débats qui entourent les familles homoparentales. La parole de l'enfant ne devrait jamais être un alibi. Les témoignages d'enfants élevés dans des familles arc-en-ciel montrent bien qu'ils ont intégré ces stratégies: ces enfants essaient d'être aussi ordinaires et heureux que possible en apparence pour l'extérieur, parce qu'ils savent que leurs parents et eux-mêmes sont scrutés par l'extérieur. Pareillement, ils peuvent adopter la stratégie de dissimuler leur famille ou de minimiser les différences. Ainsi, pense Philip Jaffé, les enfants des familles arc-en-ciel doivent faire des efforts de créativité plus conséquents pour pouvoir se raconter librement et pour pouvoir élaborer une identité généalogique car ils grandissent dans une société qui s'acharne à souligner la position de rupture de leurs parents avec la norme majoritaire. Tant que ces discriminations persisteront, Philip Jaffé doute que les enfants des familles arc-en-ciel trouveront la quiétude nécessaire pour composer une narration libre et un témoignage libres.

→ Les professionnel.le.s face aux familles arc-en-ciel – Table ronde: Accueillir la diversité familiale

Dr Olivier Duperrex, Responsable de l'Unité de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire (Unité PSPS), DFJC-DSAS, Etat de Vaud

Andreas Zink, Chef de service, Service de Protection des Mineur.e.s (SPMI), Office de la Jeunesse de l'Etat de Genève

Sandra Capeder, Cheffe de service, Service de la petite enfance (SDPE), Département de la Cohésion Sociale et de la Solidarité de la Ville de Genève

Carole Veuthey, Chargée d'enseignement, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation FPSE, Université de Genève

Modératrice: Barbara Konrad, Educatrice spécialisée, membre du comité de l'association faîtière Familles arc-en-ciel et du Groupe Homoparents de l'association 360

Dr. Olivier Duperrex a présenté le travail effectué par l'unité PSPS, «Promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire»¹, dont il est responsable et qui dépend à la fois de la santé et de l'école. Au sein des écoles vaudoises, rattachées à l'unité PSPS, se trouvent des équipes de santé et de prévention, composées pour les premières d'infirmier.ère.s et de médecins scolaires et, pour les deuxièmes, des délégué.e.s à la promotion de la santé et des médiatrices et médiateurs, dont les fonctions sont assumées par des enseignant.e.s. Sur ces 600 personnes pour le canton de Vaud,



500 ont participé à des formations sur les thématiques LGBT et à la prévention de l'homophobie et de la transphobie, a indiqué M. Duperrex. Ces formations permirent de questionner les pratiques quotidiennes de ces intervenant.e.s et d'intégrer un langage et des pratiques inclusifs. Les règlements des établissements scolaires ont également été modifiés en incluant un principe de non-discrimination lié à l'orientation et à l'identité de genre. La formation initiale des enseignant.e.s n'inclut cependant pas encore, sur le canton de Vaud, ces thématiques-là. Olivier Duperrex a par ailleurs reconnu qu'aucune formation spécifique n'avait été faite sur la question des familles arc-en-ciel, mais que le chemin de l'ouverture des institutions vaudoises aux thématiques LGBT se fait petit à petit, avec une intégration progressive de ces thématiques.

Détaillant les deux axes de travail du Service de la Protection des Mineur.e.s (SPMI)² du Canton de Genève – la prévention et la protection, **Andreas Zink**, chef de service, a indiqué que l'intérêt de l'enfant est primordial au SPMI et prime sur l'intérêt de l'adulte. Les familles arc-en-ciel peuvent être concernées par le SPMI à travers trois angles. Le premier, celui de la recherche en paternité: lorsqu'une femme non-mariée donne naissance à un enfant et qu'il n'y a pas de reconnaissance paternelle, le SPMI peut recevoir le mandat d'établir une filiation paternelle, mandat qui dure deux ans. Dans le cas des couples de lesbiennes, si elles font parvenir un certificat attestant d'un don de sperme à l'étranger, indique Andreas Zink, le SPMI constate que la recherche en paternité est inutile et essaie de se libérer du mandat, même si ce n'est pas une systématique. Deux autres services qui peuvent concerner les familles homoparentales sont, d'une part, celui qui conduit des évaluations sociales pour l'attribution de l'auto-

¹ www.vd.ch/autorites/departements/dfjc/sesaf/unite-psps/

² www.ge.ch/spmi/



rité parentale et de la garde et, d'autre part, celui qui effectue des suivis en intervention socio-éducative. Andreas Zink a enfin indiqué que le SPMI dépend du Département de l'Instruction Publique qui a fait de lutte contre l'homophobie une de ses priorités: le message est, selon lui, très clair, mais il a indiqué ne pas pouvoir garantir que dans le cadre d'une intervention, tout se passe parfaitement. Il a ainsi émis l'idée de former, au sein de son service, des personnes ressources qui seraient à même d'aborder la thématique et d'accueillir les familles arc-en-ciel.

Sandra Capeder, Cheffe du Service de la petite enfance (SDPE)³ de la Ville de Genève, a indiqué que les crèches de la Ville de Genève accueillent les enfants arc-en-ciel comme tous les autres enfants: d'abord l'enfant avec ses besoins, qui sont définis au départ, puis avec ses parents, quels qu'ils soient. La petite enfance est un milieu d'une grande diversité; sont accueillis en crèche des enfants avec des parents de même sexe, de sexe opposé, élevés dans des familles recomposées, monoparentales, etc. Les équipes éducatives, a indiqué Sandra Capeder, se posent cependant des questions d'ordre de valeurs personnelles ou des questions d'éthique qui montrent le besoin d'échanger et de discuter autour de l'accueil des enfants des familles arc-en-ciel. Elle est d'avis qu'un espace de parole est nécessaire pour pouvoir travailler sur les représentations et les craintes afin d'éviter toute forme d'accueil négatif. Il est tout aussi important, ajoute-t-elle, de préparer dès la petite enfance les enfants à embrasser la diversité des structures sociales et familiales. Un soutien aux parents est également essentiel. Les formulaires d'inscription, sur lesquels figurent encore «père» et «mère» pourraient être changés et indiquer «parent» et «parent». Un travail reste à faire sur les supports pédagogiques et éducatifs, qui ne contiennent quasiment rien sur les familles arc-en-ciel.



Carole Veuthey, Chargée d'enseignement, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation FPSE⁴, Université de Genève, a indiqué que le message adressé aux futur.e.s enseignant.e.s est clair: les valeurs qu'elles et ils transmettent sont celles du Département de l'Instruction Publique, qui a invité, à travers une circulaire⁵ du Conseiller d'Etat Charles Beer, les établissements scolaires à encourager les projets de prévention de l'homophobie et de la transphobie. De son côté, elle

³ www.ville-geneve.ch/administration-municipale/departement-cohesion-sociale-solidarite/services-municipaux/service-petite-enfance/

⁴ www.unige.ch/fapse/index.html

⁵ www.federationlgbt-geneve.ch/wp-content/uploads/2011/10/Lutte-contre-lhomophobie-4.10.11circulaire1.pdf

coordonne un module de formation qui traite de la complexité de l'école et de situations éducatives complexes, où les futur.e.s enseignant.e.s sont amené.e.s à prendre à compte notamment la diversité culturelle et familiale. Y est donc abordé le point de vue d'un élève qui grandit dans une famille arc-en-ciel. Outre cette formation, une matinée réservée spécifiquement à la thématique des stéréotypes de genre et sur l'homophobie a été créée, à laquelle toute la volée de futur.e.s enseignant.e.s est conviée. Enfin, un poste de maître d'enseignement et de recherche a été créé récemment sur les questions LGBT. La sortie *extramuros* de la volée de 2012 a eu lieu à Everybody's Perfect, festival du film LGBTIQ de Genève, sortie qui s'est prolongée ensuite à travers une journée de travail sur ces thématiques organisée avec des représentant.e.s des associations LGBT. Ces différentes manières d'aborder les thématiques LGBT avec les futur.e.s enseignant.e.s seront reconduites à l'avenir, voire renforcées.

→ De la diversité familiale aux stratégies pour en finir avec l'homophobie

Mona Greenbaum (Québec), Directrice générale de la Coalition des familles homoparentales

Mona Greenbaum, de la Coalition des familles homoparentales, a présenté le travail de la Coalition qu'elle dirige, et les outils pédagogiques et les méthodes que la Coalition utilise au Québec pour prévenir l'homophobie et la transphobie et sensibiliser personnel enseignant, personnel du domaine de la santé physique et mentale mais également la société plus large. Elle a ouvert son intervention en revenant brièvement sur la lutte pour l'acquisition des droits pour les personnes LGBT et des familles arc-en-ciel au Québec.



2002 a ainsi été une grande année pour les familles arc-en-ciel, avec une reconnaissance totale à leur égard. Ainsi, depuis 2002, deux parents de même sexe peuvent être reconnus légalement en remplissant les formulaires dès la naissance ou à l'adoption de l'enfant. Les couples de même sexe ont accès aux cliniques de fertilité et, depuis 2010, les frais liés à la procréation médicalement assistée sont pris en charge par l'Etat. De 2003 à 2007, des représentant.e.s des associations LGBT ont travaillé en étroite collaboration avec des représentant.e.s de tous les ministères du Québec à l'élaboration de la publication *De l'égalité juridique à l'égalité sociale*¹, qui résume tous les enjeux qui touchent les personnes LGBT et les familles arc-en-ciel. A partir de cette publication s'est élaborée une politique nationale de lutte contre l'homophobie et la transphobie, agrémentée d'un plan d'actions couvrant 2011 à 2016. L'égalité juridique n'a évidemment pas suffi à éliminer l'homophobie et la transphobie présentes dans la société, d'où la nécessité de faire le travail de prévention l'homophobie et la transphobie que la Coalition des familles homoparentales effectue au quotidien.

Fondée en 1998, la Coalition n'était, à l'origine, qu'une quarantaine de mères lesbiennes. Actuellement, elle regroupe plus de 1'200 familles, composées de couples lesbiens et gays, dans tout le Québec. Les membres de la Coalition peuvent participer aux conférences, groupes de discussion, ateliers pour futurs parents et activités familiales organisées par la Coalition. La sensibilisation, elle, se fait à travers deux formations proposées et montées par la Coalition, «Regards sur les familles homoparentales – s'ouvrir à leur réalité pour mieux répondre aux besoins de l'enfant» et «De la diversité familiale aux stratégies pour en finir avec l'homophobie».

¹ www.cdpedj.qc.ca/publications/rapport_homophobie.pdf

La première formation, «Regards sur les familles homoparentales – s’ouvrir à leur réalité pour mieux répondre aux besoins de l’enfant», mise sur pied en 2008, a pour public cible le personnel enseignant – pour l’école primaire car si on commence à lutter contre l’homophobie et la transphobie à l’école secondaire, il est déjà trop tard, indique Mona Greenbaum; les psychologues; les travailleuses et travailleurs sociaux; le personnel de la santé; etc. Cette formation s’est montée en partenariat avec des chercheurs de l’Université du Québec à Montréal (UQAM) et de l’Université de McGill, afin d’apprendre, à leurs côtés, à transmettre les résultats des recherches portant sur les familles arc-en-ciel, mais également à comment déconstruire le plus efficacement possible les préjugés. A cet effet, la formation travaille sur niveau émotionnel mais également sur le niveau intellectuel, afin d’outiller les enseignant.e.s qui la suivent. Une formation typique peut commencer avec une session de «remue-méninges» où les gens sont invités à dire ce qu’ils ont entendu sur les familles arc-en-ciel. Suite à cette session, les stéréotypes qui ressortent régulièrement lors de cet échange sont déconstruits à l’aide des recherches scientifiques, puis plusieurs clips vidéos sont projetés contenant des témoignages d’enfants de moins de 12 ans, de leurs parents et de leurs enseignant.e.s. La formation se termine ensuite avec la présentation d’outils et de ressources sous format d’une trousse d’intervention. Les familles arc-en-ciel, indique Mona Greenbaum, sont une excellente manière d’aborder les thématiques LGBT avec les enfants du primaire, voire même auprès d’enfants plus jeunes, sans avoir à parler de sexualité.

Cette première formation était initialement prévue également pour former les intervenant.e.s en milieu scolaire mais constatation a été faite qu’elle n’était pas suffisante. Elle ne permettait de travailler uniquement sur un accueil indifférencié des enfants arc-en-ciel et de leurs parents à l’école, et non sur l’homophobie et la transphobie présentes dans le milieu scolaire, d’où la mise en place de la deuxième formation, «De la diversité familiale aux stratégies pour en finir avec l’homophobie», portant sur l’homophobie et la transphobie en général, qui a pour objectif principal de faire prendre conscience que l’homophobie et la transphobie affectent tous les jeunes. Pour cette formation, la Coalition bénéficie de l’aide de Line Chamberland, chercheuse et titulaire de la Chaire de recherche sur l’homophobie, et peut s’appuyer sur les résultats de ses recherches. 38,6% des élèves interrogés indique avoir été victimes d’homophobie – dans ces 38,6%, ils ne sont évidemment pas tous LGBT, ni n’ont tous des parents arc-en-ciel. La thématique des familles arc-en-ciel est toujours présente, l’homophobie envers les familles arc-en-ciel étant un des derniers bastions de l’homophobie au Québec. Les séquences de «remue-méninges» sont semblables, à l’exception qu’elles ne portent pas uniquement sur les familles arc-en-ciel. Les clips vidéos ne sont pas diffusés; à la place, des mises en situation ont lieu. En outre, la trousse de ressources et d’outils de cette deuxième formation sont destinés au primaire et au secondaire, et disponibles en français et en anglais.

Certains des outils présentés pour les intervenant.e.s travaillant avec les jeunes sont disponibles sur le site internet de la Coalition des familles homoparentales à l’adresse:

<http://www.familleshomoparentales.org/youth.php?lang=fr>

Pour ces deux formations, la Coalition possède deux équipes, une basée à Montréal et l’autre à Québec, 22 animateurs et animatrices. Plus de 5’500 trousse ont été distribuées, plus de 7’000 intervenant.e.s ont été formé.e.s. Les équipes ont été invitées à former les futur.e.s enseignant.e.s du primaire et du secondaire, mais également dans le milieu préscolaire et dans les organisations communautaires travaillant avec les jeunes. La demande est tellement grande que même avec les subventions que la Coalition reçoit, les besoins financiers et humains sont de plus en plus importants chaque année. Le Ministère de l’Education subventionne partiellement depuis 4 ans la Coalition et reconnaît la qualité de leur travail dans son guide officiel «Homophobie, ça vaut le coup d’agir»².

² www.colloquehomophobie.org/wp-content/uploads/2012/12/1homophobie_agir_ensemble_MELS.pdf

→ Regards sur la journée du vendredi 24 mai 2013

Lorena Parini, Maître d'enseignement et de recherche, Institut des Etudes Genre, Faculté des SES, Université de Genève



«J'ai noté toutes sortes d'impressions, d'idées, de questions que cette journée m'a amenées. Avant de commencer, j'aimerais dire que je suis impressionnée par tout le travail que vous faites, ce militantisme, cette connaissance que vous essayez de transmettre. C'est vraiment précieux pour nous, que l'on soit universitaire ou militant.e, ou les deux comme souvent c'est le cas, tous ces outils que vous avez créés.

Je commencerai justement sur la question de la science, puisque je travaille à l'Université de Genève. Comment produit-on des connaissances sur l'homoparentalité, sur des groupes en général, sur les personnes, sur les comportements ?

Depuis que je suis à l'Université, depuis un certain nombre d'années, je me méfie de plus des universitaires, je me méfie de plus en plus des recherches, je me méfie de plus en plus de cette parole scientifique qui cherche des vérités. Chacun.e cherche des vérités. Nous chercons des vérités scientifiques, mais il y a aussi des vérités du vécu, il y a aussi la vérité politique, puisque ces thèmes sont des thèmes éminemment politiques, même si parfois, on essaie de les traiter avec «La Distance» scientifique qui n'en est pas toujours une.

Ce matin, avec Madame Cadoret, nous avons très bien vu comment l'anthropologie a souvent été investie de cette mission de chercher «la Vérité» avec un grand V, sur l'essence humaine, sur qu'est-ce que l'être humain, sur qu'est-ce que la filiation, qu'est-ce que la parentalité, la parenté. Je dois dire qu'en France, l'anthropologie et la psychanalyse ont très souvent été appelées à expliquer toutes ces choses. Lors du pacs, c'étaient souvent les anthropologues et les psychanalystes qui étaient interrogés, et avec le débat qu'il y a eu tout récemment, ils ont souvent été interpellés pour donner leur avis. En Suisse, nous avons moins cette tendance. Cependant, ce n'est pas un hasard, d'ailleurs, si on a appelé à parler ici des psychologues et des juristes. On voit bien les traditions et à qui on demande «Quelle est la vérité des choses?» selon les traditions culturelles et scientifiques que l'on a.

Deuxième point qui m'a interpellée, qui m'a frappée, c'est ce rapport si fort à la biologie, aux gènes, le fait de rechercher son origine et son appartenance biologique, au point que, comme l'a dit Madame Mégevand, la juriste, lorsque l'on transgresse, par exemple, ces lois biologiques de la reproduction par la PMA, dans le cas des couples hétérosexuels, on organise une certaine fiction pour camoufler la transgression. Cela m'interpelle sur l'importance de la biologie, l'importance du génétique comme fiction et comme point de repère final pour savoir qui on est, d'où on vient.

A l'écoute de la présentation de la Professeure Gonzalez, je me suis dit: «Franchement, les enfants d'homos vont tellement bien que je propose que notre prochain combat soit de confier tous nos enfants à des homos pour qu'ils les élèvent et puis d'interdire finalement aux hétéros de se reproduire.» C'est une boutade, mais on le sait, on a besoin de ces études et en même temps on se demande pourquoi il faut prouver et prouver à nouveau et prouver dix fois encore dans plein de recherches que ces enfants

vont ni mieux ni moins bien que d'autres enfants. N'est-ce pas l'effet, non pas de l'homophobie, mais de l'hétérosexisme? C'est aussi une forme d'hétérosexisme que de toujours devoir demander aux parents de même sexe de prouver leur légitimité à être parent et à élever des enfants «sains».

Dans la présentation de Monsieur Jaffé, on est aussi revenu sur cette volonté de savoir; quelqu'un a cité Michel Foucault. Pourquoi est-ce là que l'on veut poser notre regard, sur ce savoir-là, sur ces questions: «Est-ce que nos enfants vont bien, ne vont pas bien? Est-ce que les parents de même sexe élèvent bien leurs enfants?» J'ai relevé des termes, dans une étude américaine, où on a fait une *task force*¹ américaine. J'ai un peu peur, parce que les *task forces*, j'ai toujours vu cela comme un terme militaire, donc cela m'a frappée de voir qu'on organise des *task forces* pour cela. Je n'ai pas encore vu de *task forces* pour essayer de voir si les parents hétérosexuels sont vraiment aptes à élever des enfants.

Je me rappelle d'une conférence de Louis-Georges Tin² qui disait aussi que le plus difficile à combattre, c'est l'hétérosexisme et non pas l'homophobie. Aujourd'hui, on a eu à nouveau la preuve de ces manifestations de l'hétérosexisme à travers par exemple la focalisation sur les enfants d'homos. Vont-ils bien? Ne vont-ils pas bien? Le fait aussi que l'on dise «Les enfants ont le droit à ce que leurs parents puissent se marier». Cela aussi, à mon avis, est une expression de l'hétérosexisme, c'est-à-dire du désir au fond que ce modèle du mariage hétérosexuel soit largement partagé. Je pense qu'il y aurait d'autres formes de reconnaissance des unions, de la parenté, de la filiation. Mais l'instituer comme le droit d'un enfant, c'est assez étrange.

Il y a encore d'autres formes d'hétérosexisme, comme l'idée que les institutions ou que les personnes travaillant dans les institutions attendent les questions pour répondre. On sait très bien que les enfants ne vont pas tout le temps poser des questions. D'abord, je pense que les enfants qui vivent dans des familles homoparentales sont assez futés et comprennent assez vite de quoi il s'agit. Ils protègent leurs parents, ils se protègent aussi eux-mêmes contre l'hostilité. Attendre qu'il y ait un problème ou une question pour agir est aussi une forme, à mon avis, d'hétérosexisme – et je crois que vous avez réussi à bien secouer le monde de l'éducation. Chez nous, on est un peu en retard, mais j'espère qu'on va y arriver aussi.»

¹ Groupe de travail

² Fondateur de la journée internationale contre l'homophobie et la transphobie et universitaire français

Samedi 25 mai 2013

→ La question des origines, entre dogmatisme et ouverture

Nicole Prieur, Philosophe, psychothérapeute, auteure, entre autres de *Raconte-moi d'où je viens*.

La question des origines dans les nouvelles formes de filiation et de *Nos enfants, ces petits philosophes*.

Les accompagner sur leurs grandes questions de la vie.

L'origine est une question centrale dans la construction du lien de filiation. Depuis le début du 21^e siècle, a indiqué Nicole Prieur, la référence aux origines est de plus en plus complexe et de moins en moins lisible: les flux migratoires, même s'ils ont toujours existé, sont importants; les structures familiales sont de plus en plus diverses; et de plus en plus d'enfants ont des origines biologiques autres que le père ou la mère, les deux mères ou les deux pères qui les élèvent. Cette pluralité de figures, de références à l'origine amènent à se pencher sur les notions de ce qu'être d'être mère, d'être père, notions encore plus complexes du fait de la déconstruction des genres.



Il s'agit là, a indiqué Nicole Prieur en se basant sur les travaux de l'anthropologue Maurice Godelier, d'une véritable révolution anthropologique: pour la première fois de notre histoire de l'humanité, le socle originaire, sexuel, d'une famille s'est absenté. Aujourd'hui, un enfant n'est plus nécessairement issu de la sexualité de ses parents. Deux systèmes de filiation ouvrent un questionnement particulier sur l'origine: la filiation adoptive, et la filiation dans certaines familles homoparentales.

Une problématique revient fréquemment chez les enfants adoptés: il s'agit de leur difficulté à mémoriser à l'école. Les enfants adoptés ont deux origines au moins: celle biologique, de leur naissance, et celle de leur arrivée dans la famille. La langue, les odeurs, les bras qu'ils ont sentis à leur naissance, tout ce savoir-là est perdu à jamais pour un enfant adopté. Contrairement à ce qu'on peut croire, a indiqué Nicole Prieur, ce n'est pas la disparition de ce savoir qui pose nécessairement un problème. Le problème de ce manque de savoir, de ce vide est qu'il est un lieu fantasmatique rempli de projections complexes de la part des parents adoptifs, qui indiquent à l'enfant d'à la fois se rappeler de ses origines, mais également de les oublier. L'enfant, soumis à ces deux injonctions contradictoires, est perdu et ne sait plus ce dont il doit se rappeler; il oublie tout, y compris ce qu'il doit apprendre à l'école.

Nicole Prieur a ensuite mentionné le concept de la greffe mythique de Robert de Murger, thérapeute familial: le processus inconscient, imaginaire par lequel l'enfant, quelle que soit son origine biologique et culturelle, se greffe à la famille qui l'élève. Cette greffe se construit autour d'une histoire, des valeurs et un quotidien partagés et ne se base absolument pas sur la référence biologique. Ce processus d'affiliation est donc un processus d'ordre symbolique.

Nicole Prieur, à travers ses entretiens réguliers dans son cabinet avec des enfants, a relevé cinq grandes questions récurrentes chez les enfants élevés dans des familles homoparentales. La première question est «De quel couple je suis né.e?». De cette question, elle relève que les enfants élevés dans des familles homoparentales savent pertinemment qu'il faut un homme et une femme au moins pour faire un bébé. Ainsi, ils sont élevés dans une représentation de la différenciation. La deuxième question est «Quelle est la sexualité de mes deux mamans? De mes deux papas?». Nicole Prieur a rappelé que

Geneviève Delaisi de Parseval, psychanalyste française, explique à quel point il est important que les parents transmettent l'idée d'une sexualité épanouissante et structurante, qu'importe si qu'elle soit homosexuelle ou hétérosexuelle. Ainsi, l'enfant, lorsqu'il sera adulte, s'épanouira également. La troisième question est en lien avec l'histoire symbolique à laquelle un enfant appartient. Lorsqu'un enfant n'arrive pas à se construire une image du passé parental, il va s'accrocher à des mythes beaucoup plus anciens tels les pharaons. La quatrième question est en lien avec le questionnement que les enfants ont quant à leur avenir: «Plus tard, quelle vie, quelle femme/quel homme, quelle sexualité j'aurai?».

De ces quatre questions, Nicole Prieur tirent plusieurs constats sur l'origine. On ne peut pas réduire la question de l'origine à une date de naissance, à un lieu de naissance. L'origine n'est pas limitée à un moment. Il est important de se questionner sur son origine, mais il faut ne pas sacraliser la notion de l'origine, qui n'est pas d'une pureté absolue, qui n'est pas un lieu originnaire où la vérité des individus est enfermée. Plus on accepte l'idée que les origines sont complexes et plus on renvoie l'individu à être finalement acteur, auteur de ses origines.

Le questionnement quant à l'origine, chez les enfants, a conclu Nicole Prieur, renvoie à quelque chose de transgénérationnel: ce qui est important, pour un enfant, est la possibilité de dire qu'avant lui, il y avait les parents, avant, les grands-parents, avant, l'histoire, un peuple, les dinosaures. Les enfants ont besoin d'éléments pour se construire l'imaginaire de cette représentation de l'origine, jamais achevée.

→ Qu'est-ce qu'un parent? Pluriparentalités, genre et systèmes de filiation

Agnès Martial (France), Anthropologue, chargée de recherche, CNRS et membre du Centre Norbert Elias, EHESS, Marseille



Agnès Martial développe une réflexion anthropologique autour de la définition de la parentalité contemporaine dans le contexte large des diverses modifications que connaît la famille actuelle: divorce, recomposition, adoption, procréation médicalement assistée, homoparentalité, etc.

En effet, en dépit de leurs différences, ces multiples formes de la famille ont en commun, selon l'auteure, d'interroger le primat jusqu'alors très fort du biologique – ou plus précisément de la métaphore

du biologique – dans la constitution des liens de filiation dans la plupart des sociétés occidentales.

Qu'il s'agisse de la recomposition familiale qui introduit *a minima* un (beau-)parent additionnel dans la traditionnelle dyade père-mère ou de l'adoption et de la procréation médicalement assistée qui reposent sur la participation de géniteurs.trices extérieurs au couple parental, ces nouvelles configurations familiales amènent à reconsidérer l'articulation entre les dimensions biologiques et sociales constitutives de la parentalité dans notre société.

Les familles homoparentales, quel que soit leur mode de constitution, participent également à ce processus de redéfinition des éléments structurants de la filiation mais en ajoutant deux éléments inédits de changement: d'une part, la fiction du couple procréatif ne peut plus être maintenue – comme dans certains cas d'adoption sous X ou de procréation médicalement assistée chez les couples hétérosexuels

– puisqu’il serait impossible de faire croire à un enfant qu’il est biologiquement issu de deux femmes ou de deux hommes, et d’autre part, la filiation n’est plus réductible à la dualité des sexes puisqu’un enfant peut avoir deux pères ou deux mères.

La parentalité devient donc plurielle en ceci que ses modalités se diversifient et aussi en ceci que le nombre d’individus pouvant se revendiquer d’un statut de parent peuvent se multiplier. Les enjeux que soulèvent ces nouvelles configurations sont de taille car elles appellent à réarticuler les liens entre le social et le biologique.

L’approche anthropologique proposée par Agnès Martial, en soulignant à la fois les différences et les similitudes qui existent entre les différents modèles familiaux d’hier, d’aujourd’hui, d’ici et d’ailleurs, permet de prendre une distance salutaire par rapport aux débats normatifs qui entourent ces questions tout en développant une perspective constructive d’éventuelles réponses sociétales à ces questions.

→ Le « parent non statutaire » face aux cadres institutionnels: entre espoirs et angoisses

Yazid Ben Hounet (Suisse), Anthropologue, collaborateur scientifique à la Haute école de travail social et de la santé, Vaud

Yazid Ben Hounet a présenté la méthodologie et les résultats très préliminaires de la recherche que la Haute école de travail social et de la santé de Lausanne mène sur le parent non statutaire – le/la conjoint.e cohabitant.e, assumant des fonctions parentales mais n’ayant pas le statut de parent au regard de la loi, ni de l’autorité parentale. Ce parent non statutaire se retrouve non seulement dans les familles hétérosexuelles recomposées, dans une situation préexistante de monoparentalité mais également dans pratiquement toutes les familles homoparentales. En l’absence de normes légales



institutionnelles, c’est aux parents non statutaires de construire et d’asseoir leur rôle et leur place au sein de la famille. Dans ce contexte de vide juridique, l’équipe de Yazid Ben Hounet a souhaité comprendre comment ces parents non statutaires se confrontent aux institutions (crèches, garderies, écoles, etc.) et comment ces parents se sentent. Leur recherche, qualitative, a ainsi été menée dans les cantons de Vaud et de Genève, au moyen d’entretiens auprès de 17 familles, dont 8 homoparentales (exclusivement lesbiennes), et auprès de représentant.e.s d’institutions.

Le droit suisse concernant le parent non statutaire, a indiqué Yazid Ben Hounet, est quasiment muet: les parents non statutaires n’ont pas de liens parentaux, pas de statut légal; le parent non statutaire a des devoirs, mais pas de droits, plus particulièrement lorsqu’il est lié par un partenariat. Ce contexte induit une fragilisation des parents non statutaires et l’angoisse pour ces derniers de perdre leurs enfants. Cela concerne surtout les mères lesbiennes qui se sont impliquées dès le début dans un projet parental dans le cadre des recompositions familiales avec donneur inconnu. Les mères lesbiennes qui sont impliquées dans un projet coparentalité avec un père connu ont moins cette angoisse. La modification de la Loi sur le partenariat enregistré et l’adoption du conjoint constituent l’espoir de voir cette situation de fragilisation disparaître.

L'équipe de Yazid Ben Hounet a rencontré des professionnel.le.s et des bénévoles de 15 institutions et associations de soutien aux couples et aux familles établies dans les cantons de Vaud et de Genève. Aucune de ces institutions ou associations ne proposent de mesures particulières en direction des parents non statutaires. Cependant, la plupart sont en contact avec des parents non statutaires, qui sont reconnus comme des adultes influents dans la vie de l'enfant, sauf lorsqu'il s'agit de décisions légales, dont ils ou elles sont exclu.e.s. Les institutions et associations intègrent d'emblée les personnes qui font partie de l'environnement de l'enfant pour discuter et trouver des solutions: le parent non statutaire est donc pris en compte. La majorité des personnes interrogées ne pense cependant pas aux familles homoparentales lorsque l'on parle du parent non statutaire, mais plutôt au beau-père ou à la belle-mère. L'équipe de Yazid Ben Hounet était toujours la première à mentionner les familles homoparentales. Ces institutions ou associations ont donc un net penchant à l'hétérocentrisme dans leur manière de réfléchir aux familles. Les familles homoparentales ne se tournent ainsi pas vers ces institutions ou associations mais vers des structures qui leur sont directement dédiées.

→ Du père au géniteur en passant par le tiers intéressé. Le rôle du donneur au sein des familles lesboparentales québécoises

Isabel Côté (Québec), Ph. D., Département du travail social, Université du Québec en Outaouais



Au Québec, la famille est très diversifiée; le modèle nucléaire est un modèle minoritaire depuis 30 ans. Le contexte juridique québécois est favorable: les deux mères, la mère sociale et la mère biologique, d'une famille lesboparentale sont de facto reconnues comme les parents de l'enfant même si l'enfant a été conçu avec l'aide d'un donneur connu, qui est ainsi exclu de la filiation de l'enfant. Le Québec parle d'homoparenté et non plus d'homoparentalité. Les lois ont fortement influencé la manière de concevoir une famille. La coparentalité reste ainsi un épiphénomène. Les familles lesboparentales

se constituent de différentes manières, dont celle avec un tiers donneur connu ou avec un tiers donneur en clinique. Les prestations des cliniques sont gratuites; le tiers donneur y est anonyme, contrairement aux Etats-Unis, par exemple, où figure l'option d'avoir un donneur à identité ouverte. Les couples qui recourent à un donneur anonyme, donc en clinique, au Québec, le font dans l'idée de centrer la famille sur le couple et éviter l'ingérence d'une tierce partie, permettant de préserver l'unité familiale et de recentrer l'enfant comme étant celui du couple. Un des arguments souvent évoqués en faveur d'un don à identité ouverte, indique Isabel Côté, est celui d'une souffrance de l'enfant lorsqu'il questionne ses origines. Or, il s'agit de dissocier la question des origines de la question du secret entourant le mode de conception: les enfants conçus grâce à un donneur qui réclament de connaître leur origine sont ceux qui ont appris, de manière plus ou moins brutale, les circonstances entourant leur conception parce le secret a été gardé sur leur conception. C'est bien le secret entourant la conception et non la conception elle-même qui fait souffrir un enfant. Aux Etats-Unis, une étude a comparé des enfants nés d'un don anonyme et d'autres nés d'un donneur connu, tous élevés dans des structures familiales différentes (monoparentales, lesboparentales, etc.). Les deux groupes d'enfants ne se distinguent pas l'un de l'autre: le fait d'être né d'un donneur anonyme n'affecte pas le bien-être de l'enfant. Ainsi, il n'y a aucune différence significative entre les enfants grandissant dans des familles lesboparentales de ceux qui grandissent dans des familles hétéroparentales. Ce qui importe est la différenciation des rôles parentaux.

La question de secret ne se pose évidemment pas dans les familles lesboparentales puisque les enfants savent très tôt comment ils ont été conçus. La configuration familiale lesboparentale avec un donneur connu est une configuration plutôt marginale, a indiqué Isabel Côté. Si elle est privilégiée, l'une des raisons évoquée est l'idée de socialiser l'enfant auprès du donneur. La réflexion préalable au don est très importante. Il est important que les donneurs développent une identité de donneurs et non de père. Le couple et le donneur doivent pouvoir s'entendre sur une définition commune du rôle du donneur. Ce n'est pas toujours facile pour la mère sociale de se positionner entre les deux parents biologiques de ses enfants.

Les premières recherches qui ont été faites sur des donneurs de sperme démontrent que certains d'entre eux vont faire des dons dans un désir d'immortalité génétique mais pas nécessairement dans un désir de devenir parent. Certains d'entre eux ont par contre un désir de paternité, surtout des donneurs gays en clinique ou auprès de couples lesbiens. Les donneurs hétérosexuels indiquent qu'il s'agit pour eux d'un don de soi. Une recherche menée sur 33 donneurs démontre que la moitié d'entre eux sont pour le maintien de l'anonymat; ils pensent aux parents des enfants. Au contraire, ceux qui y sont favorables disent que l'enfant doit pouvoir avoir accès à des informations s'il le souhaite, dans un délai de 20 ans. Les donneurs indiquent enfin qu'ils pensent parfois aux enfants nés de leur don, pas pour nécessairement créer des liens, mais plutôt par curiosité.

Isabel Côté, lors de ses entretiens de recherche sur les donneurs connus dans les familles lesboparentales, a rencontré 10 familles et leurs 10 donneurs. Les mères ont évoqué avoir choisi un donneur connu pour qu'elles accordent de l'importance au fait que l'enfant puisse connaître éventuellement leur géniteur en grandissant. Dans les discours de l'ensemble des personnes, couples et donneurs, toutes et tous relèvent cependant qu'être parent, ce n'est pas la biologie, mais le quotidien, la prise en charge, le fait d'avoir désiré l'enfant. La parentalité est ancrée dans la conjugalité. Le donneur ne prend pas part aux discussions concernant l'enfant, il ne l'éduque pas; il n'a pas accepté de faire un don pour être parent de l'enfant. Malgré cela, dans les 10 donneurs, il y a 2 donneurs qui sont connus socialement comme des papas: les enfants les appellent «papa», ils se voient, font des vacances ensemble. Cependant, ils ne sont pas parents; ils se considèrent comme faisant partie du noyau familial étendu mais ils ne prennent aucune décision concernant l'enfant. Avoir recours au même donneur pour plusieurs enfants va dans l'idée d'avoir une réification des liens biologiques par le même donneur: ainsi, cela va permettre de créer des liens d'apparentement entre les enfants du fait que chaque femme va, par exemple, porter un des enfants. Si le donneur a lui-même des enfants, ces enfants sont-ils les frères et les sœurs des enfants de la famille lesboparentale? Pour les parents, non, ils ne le sont pas mais les enfants eux-mêmes auront peut-être une autre manière de voir les choses. Deux des familles ont choisi le frère de la mère sociale comme le donneur, pour faire en sorte de créer des liens d'apparentement entre la mère sociale et son enfant. L'enfant pourra ainsi ressembler aux deux mères. En outre, a indiqué Isabel Côté, alors même que les donneurs ne sont pas des parents, s'il arrive quelque chose aux deux mères en même temps, plusieurs d'entre elles ont négocié le fait que l'enfant serait pris en charge par le donneur, ce qui est assez paradoxal.

Ce que ces familles lesboparentales nous enseignent, indique Isabel Côté, est que les liens du sang uniquement ne sont pas suffisants pour créer une famille. Au départ, c'est un lien parental, affectif, le désir de se reconnaître comme parent.

→ Atelier Paternité gay

Marta Roca i Escoda (Suisse), Maître d'enseignement et de recherche, Centre en Etudes Genre Liège, Université de Lausanne

Martine Gross, sociologue, a débuté l'atelier en présentant son livre, *Choisir la paternité gay*. Elle a relaté son enquête qualitative auprès de plus d'une cinquantaine de couples gays. Elle a également expliqué ce qu'est la paternité de nos jours, et surtout comment on différencie, socialement et sociologiquement, la maternité et la paternité. Il y a un regard social très différent. Une femme est prédestinée socialement à être mère; c'est presque une fatalité. Une femme doit être mère, et une lesbienne aussi, tandis que pour un homme, voire pour un homme gay, être père, c'est déjà casser beaucoup d'évidences sociales. Par rapport à ce désir d'être père, on est dans un grand changement historique. Par ailleurs, il y a un effet générationnel: ce n'est pas la même chose d'être gay et d'avoir 60 ans ou d'être gay et en avoir 25. Une évolution des droits a eu lieu en Europe, et du désir de paternité aussi. En outre, Martine Gross, lors de ses entretiens, a noté beaucoup de similarités entre les personnes hétérosexuelles et homosexuelles: ainsi, le désir d'enfant est similaire et tout ce qui l'entoure également – pouvoir prendre soin de l'enfant, fonder une famille, avoir aussi une descendance génétique ou généalogique, un désir de transmission de l'éducation, etc. Autres résultats tirés de son enquête: elle a indiqué qu'un projet de coparentalité comprenant deux personnes et non pas quatre se passe mieux.



Marta Roca i Escoda a ensuite fait une petite présentation sur le contexte juridique espagnol de la gestation pour autrui (GPA), en disant qu'actuellement en Espagne, une double filiation masculine, donc paternelle, peut être reconnue, même si la GPA est interdite par la loi. A travers cette reconnaissance, l'intérêt de l'enfant à avoir sa vraie famille est finalement reconnu.

Puis vinrent les témoignages de Richard, Eric et Claudio. Richard, bien que se définissant comme homosexuel, est tombé une fois dans sa vie amoureux d'une femme avec laquelle ils ont eu trois enfants. Ils se sont séparés suite à son coming-out. S'ensuivit un très bel accord par rapport à l'autorité parentale, l'éducation des enfants, sans conflit. Eric a, lui, témoigné au sujet de la coparentalité. Claudio, enfin, a trois enfants, issus de la même mère porteuse, qui habite aux Etats-Unis. Il a démythifié toutes les peurs autour de la marchandisation, en soulignant bien qu'ils avaient un rapport très humain avec cette femme et qu'ils ont choisi un pays où c'est très réglementé éthiquement par la loi. Les femmes qui désirent devenir mères porteuses doivent avoir un revenu minimum, avoir des enfants, être mariées, assurant ainsi un cadre éthique à la démarche.

→ Atelier Transparentalité

Laura Leprince (France), Membre du bureau exécutif de Transgender Europe et Présidente de l'association française ID Trans'



Laura Leprince

Une partie de l'atelier a été consacrée à définir ce qu'est l'identité de genre, puis la place a été laissée aux témoignages, aux personnes trans* en tant que parents, dans leur vécu, leurs difficultés et leur parcours de vie. Force a été de constater que la notion de l'identité de genre restait assez peu connue des personnes suivant l'atelier. Une place a également été laissée aux revendications politiques qui ont lieu dans la plupart des pays en Europe pour une pleine reconnaissance de l'identité de genre, telle que décrite dans les principes de Jogjakarta, comme l'identité profondément vécue,

intime et personnelle de son genre, qui ne correspond pas à son sexe naissance et qui peut se traduire par la modification de son corps, si librement consentie, ou par une expression de genre, c'est à dire des manières, des discours et dans les modifications corporelles.

Pour les questions de famille, des études, rassemblées par l'association de Laura Leprince en 2009, ont été présentées et qui ont essentiellement porté sur la question que tout le monde se pose, au nom de l'intérêt supérieur de l'enfant: quel est l'impact des familles transparentales sur les enfants? Les familles transparentales, à la différence des familles homoparentales, n'ont pas beaucoup d'études. Comme il y a beaucoup de préjugés, beaucoup de gens pensent que ce sont des familles où les enfants ne vont pas bien. Laura Leprince a présenté les résultats de ces études, qui indiquent que les enfants se portent tout aussi bien que dans les autres familles. Ils ont été évalués avec les mêmes critères que pour ceux qui ont des parents homosexuels, à savoir: ces enfants ne deviennent pas trans* comme les parents, tout comme dans les familles homoparentales; les enfants n'ont pas de difficultés à se raconter et à expliquer ce qu'est leur famille. Les difficultés de



Sandra Mansi, responsable du groupe Trans de 360

parcours des parents et la nécessité pour toutes les actrices et les acteurs sociaux, dans le monde de l'éducation notamment, d'être formé.e.s à cela ont été évoquées. L'élément qui reste peut-être plus présent que dans les familles homoparentales est, surtout à l'adolescence, la difficulté pour l'adolescent.e d'expliquer sa famille. C'est un moment, a indiqué Laura Leprince, où l'adolescent.e doit être un peu plus protégé.e. Ces explications se font en fonction de la confiance qu'ils ou elles ont avec leurs pairs, préférant parfois garder la distance. Mais les familles transparentales vont bien, s'il n'y a pas eu une injonction familiale parentale pour briser la famille, enlever l'enfant de la garde de son parent trans*.

→ Clôture

Caroline Dayer, Enseignante et Chercheuse à l'Université de Genève



«Hier matin, je vous disais bonjour, ce soir je vous dis bonsoir et je suis chargée donc de faire «la clôture». J'ai l'impression d'être bientôt spécialiste en clôture, je fais référence à d'autres événements, mais j'adore ça! Donc en termes de clôture, j'ai choisi une image qui dépasse les clôtures, à savoir l'arc-en-ciel, qui nous est plutôt commun dans cette salle et dans les réflexions menées aujourd'hui. J'ai décidé de faire cette clôture en trois temps. Comme je l'ai dit, utiliser l'image de l'arc-en-ciel me permet d'utiliser la deuxième notion, à savoir, en ciel c'est-à-dire dans le ciel; cela sera

mon premier point. Le deuxième point portera sur l'arc, en tant que tel, et bien sûr que la triade finira sur l'arc-en-ciel en tant que tel.

J'ai vraiment décidé de partir du ciel, parce qu'en écoutant les différentes conférences, les différents points de vue énoncés, on voit la nécessité de revenir à l'histoire, à l'anthropologie, à la sociologie, à différentes disciplines. On voit que la façon de voir le monde, à la base, et de l'interpréter, surtout, venait du ciel, c'est-à-dire de la théologie, en fin de compte. Premier point, quand je pense à l'arc-en-ciel, c'est de me dire, dans le ciel il y a Dieu et on voit, qu'on soit croyant ou croyante, ou non, qu'en tout cas, ce discours religieux a existé et existe toujours. Et ce discours-là a été plus ou moins supplanté par un autre dogme, j'ai envie de dire, parce que Dieu a été remplacé par la nature. Donc on est toujours dans le ciel, au bout du compte, puisque tous les phénomènes, même sociaux, devaient être expliqués naturellement. On aurait pu penser qu'on changeait de régime, mais passer de Dieu à la nature, on reste dans quoi? Dans la transcendance. C'est à dire qu'on a toujours un discours hors de nos réalités, qui va se produire sur nous. C'était le premier point, ce que dit le ciel de nous et de la société. Cela me permet bien sûr tout de suite de venir à un point essentiel qui nous intéresse: la famille n'est pas une norme ni justement une institution naturelle. Et je pense que le principal argument qu'on peut renvoyer à n'importe qui quand on nous dit: «Vos familles ne sont pas naturelles», on peut simplement leur dire que de toute façon, la famille, par définition, en étant une institution, est sociale, quelles que soient les formes de familles. C'est une introduction basique, un argument très clair pour toute personne. Cela me permet aussi de dire que comme on parle de normes, on nous fait toujours dire du haut du ciel, mais pas uniquement, que les normes sont justement naturelles et universelles. Les normes sont bien sûr socialement construites mais aussi culturellement situées, et je crois, Barbara, que ta dernière intervention était assez parlante à ce niveau-là.

On voit que l'arc-en-ciel n'est pas uniquement un phénomène météorologique du ciel mais c'est aussi un phénomène d'optique. Mon deuxième point, qui porte sur l'arc, sera une question d'optique. Comment changer son optique sur les choses, comment ou pas changer son optique, par ailleurs? Donc le premier point que je voulais mettre en avant pendant ces deux journées est dans le titre de cette conférence: c'est une composante de la diversité familiale. Les conférences aussi de ce matin étaient très éclairantes. On ne peut pas penser les familles arc-en-ciel sans penser les familles, de façon générale. Les familles arc-en-ciel apportent justement des connaissances, des pratiques à justement l'ensemble de cette thématique-là. J'arrive sur l'arc: cet arc de l'arc-en-ciel est fait de plusieurs couleurs, alors si on voulait continuer dans cette métaphore, on aurait l'idée que les familles arc-en-ciel, en tant que telles,

sont une de ces couleurs parmi d'autres. C'est le premier point. Le deuxième point, sur cet arc, c'est qu'on voit qu'il y a plusieurs couleurs, et qu'on nous fait croire que les frontières sont imperméables et infranchissables. D'ailleurs, on peut aussi se demander qui fixe les frontières entre les couleurs. C'est mon deuxième point.

On va quitter l'image de l'arc en termes justement de bandes. Je vous propose de visualiser justement plutôt une constellation de couleurs, plutôt que ces bandes. Pourquoi? Parce que justement, on voit que les frontières se brouillent. Et que font les parties arc-en-ciel au plus haut point aujourd'hui? Et c'est pour ça qu'on a autant de résistance: elles brouillent la continuité à laquelle on devrait s'attendre entre sexe, genre, et sexualité. Je ne vais pas rentrer dans cette triade, cela prendrait trop de temps. Juste vous dire que cela ne brouille pas uniquement la question, justement, de la sexualité en tant que telle parce que les parents sont dits homos, cela ne brouille pas uniquement le genre en termes d'identité de genre, mais aussi le sexe, à savoir qu'on a aussi affaire à des discours profondément sexistes. Ce qu'on voit actuellement est non seulement une montée de boucliers contre la vieille question de toutes les autres formes de sexualité que l'homosexualité, mais c'est profondément sexiste puisqu'on voudrait quand même que la femme reste à la place qu'on lui a attribuée dans notre société donnée. L'autre problème à travers ces couleurs de l'arc-en-ciel est que à mon avis – et ça, c'est vraiment un problème et pour la pensée, et pour notre quotidien – c'est qu'on a réduit historiquement la bande de couleur à deux seules couleurs. C'est à dire qu'on pense toujours que maintenant, on est en train de déployer de la diversité alors qu'en fait, cette diversité-là existe, elle existait! Mais simplement, l'optique qu'on nous donne à voir est qu'il y aurait toujours une bi-catégorisation. Et cette bi-catégorisation est construite, autant entre hommes/femmes, homo/hétéro, masculin/féminin. Voilà encore un écueil de cet arc, qu'on met en avant.

J'arrive cette fois-ci à une autre idée, celle du spectre de couleur. Parce que dans le spectre de couleur, ce qu'on peut voir, on peut interroger leurs frontières et leurs critères, mais on voit aussi que dans ce spectre de couleurs, ce qu'il y a de très important, c'est qu'il y a des couleurs qui sont plus claires et d'autres plus foncées. On a vu plein de similarités, les enfants des familles arc-en-ciel vont bien et ce n'est pas étonnant, j'ai envie de dire, et du coup il y avait plein de points communs dans le vécu, dans le développement psychosocial des enfants, tout va bien. On est là dans les convergences. Mais maintenant si je vous parle des couleurs plus claires et plus foncées, je vais arriver plutôt dans les spécificités des familles arc-en-ciel et dans les différences. Parce que actuellement, je pense qu'on ne peut pas penser les familles arc-en-ciel sans les convergences et les divergences. Et pour entrer un petit peu plus fort justement dans ces divergences-là sur ce spectre de couleurs, il y a des couleurs qui sont invisibilisées. Je trouve très important d'arriver à cette notion-là parce qu'on peut dire «C'est une composante parmi d'autres mais...» – encore aujourd'hui, elle n'a pas le même statut. En d'autres termes, quelles sont encore aujourd'hui les spécificités des familles arc-en-ciel? C'est qu'on peut encore à peu près tout dire sur elles. Tout comme sur les homos et sur les personnes trans. Donc on voit que le discours qu'on aurait le droit de porter dans notre société est encore tout à fait présent puisqu'on voit qu'on touche les personnes LGBT mais également leurs enfants ou leur entourage de façon plus générale. Le deuxième point très important est qu'elles ne bénéficient pas de la même reconnaissance et de la même protection. On voit donc encore à mon avis une spécificité tout à fait flagrante et on pourrait faire une énumération longue de ces points mais un autre point à mon avis essentiel est qu'elles ne bénéficient pas non plus des mêmes supports de représentation et d'identification. Je pense qu'en termes de construction identitaire, c'est quelque chose de tout à fait essentiel, mais aussi en termes de construction collective. J'arrive du coup à, on l'a souvent cité, ce mot, hétérosexisme. Le dernier article que je viens d'écrire porte sur la matrice hétérosexiste. Comme on en a souvent parlé, sans forcément le définir, il y a plein de définitions à ce niveau-là et j'avais envie de revenir sur les points qui moi m'interpellent

le plus, et c'est pour ça que j'ai appelé cela la matrice, parce que à mon avis, ce qui génère autant le sexisme que l'homophobie, c'est justement cette matrice de l'hétérosexisme. Il y a des manifestations d'homophobie qui existent bien sûr, mais comme on l'a vu plusieurs fois, le vrai problème, à mon avis, parce que là, entre guillemets l'ennemi est visible, c'est l'hétérosexisme en tant que tel. J'insiste: l'hétérosexisme est un discours idéologique. Et on nous fait croire à nouveau qu'il est naturel et universel. Et pour faire un parallèle tout à fait simple, le sexisme est aussi un discours idéologique. Tout comme le sexisme qui hiérarchise le groupe des hommes par rapport au groupe des femmes, l'hétérosexisme valorisera l'hétérosexualité au détriment de toute autre forme de sexualité. Et je fais exprès de ne pas dire «l'homosexualité», mais toute autre forme de sexualité. Donc premièrement, l'hétérosexisme est un discours idéologique qui hiérarchise les sexualités: il va y avoir une promotion quasi-exclusive d'une seule forme de sexualité. Le problème n'est pas du tout qu'il y a cette visibilité mais qu'il y a cette exclusivité de la visibilité qui enlève plein d'autres couleurs qui par ailleurs existent. Le but n'est pas du tout de dire que l'hétérosexualité n'existe pas, bien au contraire, mais c'est de dire, comment est-ce qu'on peut déployer l'ensemble de ces couleurs?

Et le dernier point est que justement on voit que dans l'hétérosexisme en tant que tel, c'est aussi la présomption de l'hétérosexualité. En d'autres termes, c'est partir du principe que tout le monde l'est. Et là on voit – j'arrive bientôt sur les questions, et très rapidement, de formation ou des institutions – qu'on peut par des choses toutes simples ne pas partir du principe que tout le monde est hétérosexuel. Qu'on travaille avec des jeunes, qu'on travaille avec des adultes, qu'on travaille avec des enfants, ne pas partir de ce principe-là.

Cela me permet d'arriver à, avant la conclusion, à un autre sens du mot arc. Là, je vous ai parlé de l'arc avec les bandes de couleur, de l'arc-en-ciel avec le spectre de couleurs, avec la constellation de couleurs, mais arc, c'est aussi avoir un arc et des flèches. C'est à dire lorsque j'ai animé la table ronde avec les enfants, on nous a dit très clairement, « Mon outil, c'est ma famille. » Ces enfants-là, sur ce point-là, étaient unanimes – et on n'est pas là pour faire des généralisations du tout mais c'est qu'on voit que ces enfants disent, « Mon principal outil, c'est ma famille ». Et je crois que c'est un des principaux outils à utiliser et à en être conscient. Et cela met justement le doigt sur, comme je le disais tout à l'heure, c'est à dire l'arc et les flèches – en d'autres termes, des outils. Des outils aussi pour les professionnels, de se demander comment on peut justement sensibiliser au mieux à ces questions. Je ne peux que vous recommander la trousse de l'autre côté de l'océan qui représente un outil tout à fait passionnant et diversifié, mais n'oublions pas non plus ce qui se fait ici, que ce soit la bibliographie des bibliothèques ou bien le Café-librairie Livresse à Genève avec ses livres, etc., et de façon plus générale concernant l'éducation en intervenant aussi sur ces points-là.

J'arrive donc à la conclusion, où on met l'arc dans le ciel, c'est à dire l'arc-en-ciel. Cela me permet de terminer en disant que finalement, qu'est-ce qu'un arc-en-ciel en tant que tel? C'est une alchimie subtile, j'ai envie de dire, entre différentes dimensions. À savoir – et ce sera un petit résumé aussi des choses qui étaient marquantes, une alchimie complexe entre des dimensions psychoaffectives, relationnelles, sociales, biologiques, éthiques, juridiques, politiques. On pourrait encore rallonger cette liste mais ce que je veux dire par là, c'est que c'est vraiment une alchimie de ces différentes dimensions. Le but n'est pas d'en exclure certaines. On a beaucoup parlé aussi d'un gros débat, c'était finalement nature/culture, qui était complètement traversant, et l'idée justement de l'arc-en-ciel pour dépasser cette clôture. On n'est pas du tout en train de dire qu'il n'y a pas de biologie, on est en train de dire qu'il ne faut pas tout biologiser, et c'est très différent à mon avis. Qu'est-ce qu'un arc-en-ciel? C'est justement une alchimie subtile, et aussi une alchimie mais dans un contexte donné. C'est à dire que s'il y a un arc-en-ciel qui se forme, il est composé de cette alchimie-là mais il ne peut pas se former n'importe com-

ment, n'importe où. On voit bien que justement on doit toujours, pour essayer de créer un arc-en-ciel, réfléchir aux contextes dans lesquels on se trouve précisément. Pour terminer, l'arc-en-ciel est aussi tout simplement un pont, au bout du compte, entre des mondes, entre des sphères, et c'est peut-être cela, le message principal en sortant de ces deux conférences. C'est qu'on voit qu'il y a en tout cas de quoi créer des ponts. Le mot de la fin, ce sera de dire qu'aujourd'hui, c'est un temps à arcs-en-ciel, et je vous souhaite d'en créer. Merci beaucoup.»



2. Allocutions officielles

Discours d'ouverture – vendredi 24 mai

→ **Chatty Ecoffey**, Co-présidente de l'association 360 et de l'association faîtière Familles arc-en-ciel

Mesdames les représentantes et Messieurs les représentants des autorités politiques, Mesdames et Messieurs les membres des Administrations municipales et cantonales, Chères et chers ami.e.s membres de la Fédération genevoise des associations LGBT, Chères et chers ami.e.s des associations LGBT romandes et suisses, Chères intervenantes et chers intervenants, Chères et chers partenaires, Chères et chers ami.e.s, Cher public,



C'est avec une grande joie et beaucoup d'émotion que je vous accueille au nom de l'association nationale Familles arc-en-ciel et de l'association 360 et son groupe Homoparents. Nous vous souhaitons la cordiale bienvenue à cette deuxième conférence nationale des Familles Arc-en-ciel et vous remercions chaleureusement pour votre présence.

En Suisse, selon différentes estimations, entre 6'000 et 30'000 enfants grandissent dans des familles arc-en-ciel. Cette composante de la diversité familiale est encore largement méconnue aujourd'hui, dans de nombreux domaines, que ce soit dans les milieux socio-éducatif, scolaires, de la petite enfance ou de la santé.

Les enfants qui grandissent au sein d'une famille arc-en-ciel ne sont pas plus susceptibles de devenir homosexuels que les enfants de parents hétérosexuels. Ils vivent cependant une double stigmatisation. Ils sont souvent associés à l'orientation sexuelle ou à l'identité de genre de leurs parents et donc victimes, par procuration, d'homophobie et de transphobie. Ils sont par ailleurs sans cesse confrontés au miroir de la famille hétéroparentale et ainsi confrontés à l'hétérosexisme de la société.

La non-reconnaissance juridique des familles arc-en-ciel en Suisse fragilise leur situation. Cette conférence a lieu dans un moment politique particulier puisque la question de l'adoption des enfants du partenaire pour un couple de même sexe est inscrite à l'agenda législatif national. Dans les médias, dans l'espace public, dans les chambres parlementaires, les préjugés liés à l'homoparentalité nourrissent en premier lieu le discours homophobe. De plus, le récent débat en France sur l'adoption dans le cadre du mariage pour tous a été porteur de propos et d'actions particulièrement violents, injurieux et homophobes à l'encontre des familles arc-en-ciel et de leurs enfants.

Instaurer un débat public sain autour de la thématique des familles arc-en-ciel a donc plus que jamais toute son importance. Après une première journée nationale à Berne en avril 2011, il nous semblait primordial d'organiser, pour la première fois en Suisse romande, cette deuxième conférence nationale. Elle

entend combattre les préjugés, faire évoluer les connaissances et ainsi amener la société et les professionnel.le.s à mieux accueillir cette composante de la diversité familiale.

Comment ces familles vivent-elles au quotidien leur spécificité, et particulièrement leur relation aux institutions liées à la famille? Comment cette réalité est-elle accueillie par les professionnel.le.s concerné.e.s? Que se fait-il en Suisse et à l'étranger pour faciliter la reconnaissance et mieux accueillir ces familles et leurs enfants en particulier? Telles sont quelques-unes des questions qui seront abordées durant ces deux journées.

Des intervenantes et des intervenants suisses et internationaux partageront leur expertise et leurs connaissances. Une large place sera également accordée aux premiers concernés, les parents et les enfants, au travers de leur témoignage.

Cet événement n'aurait pas été possible sans le soutien, financier et logistique, mais aussi politique et engagé, de nos nombreux partenaires. Nous tenons à les citer ici pour leur exprimer notre vive reconnaissance:

- Madame la Conseillère administrative Esther Alder et le Département de la Cohésion Sociale et de la Solidarité de la Ville de Genève
- Madame la Conseillère administrative Sandrine Salerno et le Département des Finances et du Logement de la Ville de Genève et son Service Agenda 21 – Ville durable
- Monsieur le Conseiller d'Etat Charles Beer et le Département de l'Instruction Publique, de la Culture et du Sport de la République et canton de Genève
- Monsieur le Conseiller d'Etat Pierre Maudet et le Département de la Sécurité de la République et canton de Genève
- Madame la Conseillère d'Etat Anne-Catherine Lyon et le Département de la Formation, de la Jeunesse et de la Culture du Canton de Vaud
- la Fondation Meyrinoise pour la promotion culturelle, sportive et sociale
- l'Institut d'Etudes genre de la Faculté des sciences économiques et sociales de l'Université de Genève et plus particulièrement Madame Lorena Parini
- Le Centre en Etudes Genre LIEGE de la Faculté des sciences sociales et politiques de l'Université de Lausanne et plus particulièrement Madame Marta Roca i Escoda
- La Fédération genevoise des associations LGBT et les associations LGBT de Suisse romande.

Cette conférence n'aurait pas pu être possible non plus sans l'engagement, la disponibilité et les encouragements de toutes les personnes qui vont intervenir pendant ces deux journées. Nous les en remercions très chaleureusement. Merci enfin au comité organisateur qui travaille depuis plusieurs mois afin de vous accueillir aujourd'hui.

Nous sommes sûr.e.s que ces interventions, témoignages, tables rondes et ateliers vous permettront de mieux comprendre et de mieux accepter toutes les composantes de la diversité des familles. Nous espérons que les informations partagées, les outils proposés et les nouvelles rencontres nous permettront de dessiner ensemble des actions futures qui faciliteront l'accueil indifférencié et respectueux de toutes les formes de famille.

Nous souhaitons dédier ces deux journées de conférence aux premiers concernés, les enfants.

Je vous remercie pour votre attention. Avant de passer la parole à Madame Jacqueline Cramer, collaboratrice personnelle de Madame Esther Alder, Conseillère administrative de la Ville de Genève, je tenais à

vous informer que Madame Sandrine Salerno, Conseillère administrative de la Ville de Genève, n'ouvrira pas, comme annoncé précédemment, ces deux journées. Nous aurons le plaisir de l'accueillir en clôture samedi en fin d'après-midi.

→ **Madame Jacqueline Cramer, Conseillère personnelle de Madame Esther Alder**, Conseillère administrative de la Ville de Genève, Département de la Cohésion Sociale et de la Solidarité



Madame Alder a malheureusement un empêchement et ne peut pas être là ce matin. Elle regrette beaucoup et vous prie de l'excuser. Elle m'a demandé de lire son message, qu'elle tenait vraiment à vous communiquer. Elle tient également à ce que ce colloque se passe dans des bonnes conditions.

Mesdames et Messieurs,

Au nom des autorités de la Ville de Genève, au nom du Département de la Cohésion Sociale et de la Solidarité, je viens vous souhaiter la bienvenue à cette deuxième Conférence nationale des familles arc-en-ciel. J'espère vraiment que ce colloque puisse vous apporter à tout un chacun de nouvelles connaissances, vous permettre des échanges fructueux et aboutisse à une réelle reconnaissance de la diversité familiale.

Les familles ont toujours été mixtes. Il y a quelques générations à peine, la vie ne tenait qu'à un fil. Les jeunes femmes mouraient en mettant leurs enfants au monde; les guerres aussi ont décimé des générations entières de jeunes hommes. Les survivants de tous ces coups de destin ont du réorganiser leur situation familiale. Les grands-mères se chargeaient alors parfois de l'éducation des enfants, des sœurs, la famille élargie. En bref, les constellations familiales englobaient plusieurs générations, étaient changeantes et toujours très variées. Mais qui aurait eu l'idée à ce moment de reprocher à ces gens de ne pas vivre dans des véritables familles?

Le terme de familles, tel qu'il est défini de nos jours, n'est pas cimenté et poursuit son évolution. Les familles se forment de différentes manières: familles monoparentales, familles recomposées, familles arc-en-ciel. Il n'y a plus une famille, mais des familles ou plus exactement des modèles familiaux différents. Ainsi, la famille contemporaine a changé, mais elle correspond de moins en moins au modèle traditionnel ayant servi de référence à l'élaboration du système de sécurité sociale: stabilité du couple, multiparité, répartition sexuée des rôles parentaux et professionnels.

Il est donc nécessaire d'obtenir une politique familiale et d'éducation qui reconnaissent mieux les formes de vie et de familles diverses existants dans la réalité de la société et une législation qui mette toute les familles sur un pied d'égalité, à la fois pour le bien des parents et surtout celui des enfants.

Une communauté dans laquelle les gens se sentent bien et intégrés, où ils donnent et reçoivent de l'amour et prennent des responsabilités est ce qui forme le cœur d'une famille. Aujourd'hui déjà, des milliers d'enfants grandissent en Suisse avec des parents de même sexe et s'y épanouissent.

Il y a certainement dans la salle beaucoup de professionnel.le.s de la petite enfance et cela me réjouit car ces deux jours de partage vont pouvoir approfondir votre connaissance sur la réalité du quotidien des familles homoparentales. Plusieurs intervenant.e.s vont pouvoir vous donner des éclairages divers et variés qui vont vous aider à accueillir tous les enfants de toute provenance avec cœur et qualité.

Je suis heureuse que le Département de la Cohésion sociale et de la Solidarité, dont le nom correspond en tous points aux objectifs de cette conférence, puisse soutenir cette manifestation. Je remercie beaucoup les organisatrices et organisateurs pour leur engagement et toutes et tous les intervenant.e.s qui ont bien voulu venir de tous les coins du monde.

Je vous souhaite à toutes et tous un très bon colloque.

→ **Lorena Parini**, Maître d'enseignement et de recherche, Institut des Etudes genre, Faculté des sciences économiques et sociales, Université de Genève

A mon tour de vous souhaiter la bienvenue à cette conférence au nom de l'Université de Genève et de son Institut des Etudes Genre.

Nous sommes ravi.e.s d'avoir pu participer à l'organisation de ces deux jours autour des familles arc-en-ciel et nous espérons que les débats qui auront lieu pourront nourrir des recherches futures et aussi l'enseignement que nous offrons à nos étudiants à nos étudiantes. D'ailleurs, l'organisation de cette conférence nous a déjà donné l'occasion, ce semestre-ci, de travailler en séminaire sur ces questions et problématiques liées aux familles arc-en-ciel avec des étudiantes et des étudiants qui sont actuellement en train de réaliser des travaux de recherche sur différents aspects des réalités institutionnelles, légales, culturelles et sociales des familles arc-en-ciel.



Le fait même que nous soyons ici ces deux jours pour parler de reconnaissance mais aussi de discrimination ou de diversité familiale nous obligent à réfléchir aux normes sociales dominantes qui génèrent un modèle unique, un modèle légitime hétérocentré et à réfléchir en fait aux, entre guillemets, déviances qu'il génèrent, aux exceptions, voire pour certains, aux anormalités. Il nous faut impérativement renverser cette façon de penser, il faut en fait penser à partir de la marge, penser nos solidarités, construire nos connaissances à partir des marges et non plus à partir d'un centre.

Si certains d'entre nous pensaient que la diversité était de mieux en mieux accueillie, pour reprendre le sous-titre de la conférence, les événements récents autour du mariage pour tous ou les polémiques genevoises¹, aussi de la semaine passée, nous ont montré au contraire que demander des droits, exiger des droits, exiger plus d'égalité, peut soulever une hostilité, une violence que certains pensaient désormais d'un autre temps. A nous de riposter avec nos moyens: le savoir, la connaissance, la solidarité, la mobilisation.

¹ Un Conseiller municipal genevois a déclaré que la Ville de Genève soutenait des initiatives pédophiles en soutenant la campagne «J'InterAgis» (<https://www.facebook.com/letsinteract>) de l'association LGBT Youth Suisse.

J'aimerais aussi de mon côté remercier l'association faîtière Familles arc-en-ciel, et tout particulièrement Chatty Ecoffey avec qui nous avons travaillé en étroite collaboration, la véritable cheville ouvrière de cette rencontre. J'aimerais aussi remercier ma collègue Marta Roca i Escoda de l'Université de Lausanne, Centre en Etudes Genre LIEGE. Nous essayons aussi de travailler de plus en plus en collaboration sur ces thématiques-là. J'aimerais aussi remercier les bénévoles qui vous ont accueillis, qui ont monté les stands, etc., et aussi la logistique des bâtiments de l'Université, tous les techniciens qui nous ont fourni les micros, les salles, etc.

Merci d'être là si nombreuses et si nombreux. Je vous souhaite deux jours enrichissants.

→ **Marta Roca i Escoda**, Maître d'enseignement et de recherche, Centre en Etudes genre LIEGE, Université de Lausanne



Bonjour, merci beaucoup. En tant que directrice du Centre en Etudes genre de l'Université de Lausanne et au nom de toute mon équipe, je dois vous exprimer notre fierté d'avoir pu participer à l'organisation de ce grand colloque – bien que tout le mérite, comme Lorena le dit, revienne à Chatty qui a été absolument au centre de tout.

Au Centre d'Etudes Genre à Lausanne, nous sommes très contentes et très contents d'avoir aussi été partenaires avec les Etudes Genre de l'Université de Genève en tant qu'universitaires

dans cette aventure. Je pense qu'à partir de maintenant on va vraiment collaborer et dépasser les frontières lémaniques.

Au Etudes Genre de Lausanne, on a beaucoup évolué dans nos perspectives. Genre, ce n'est pas seulement égal à féminisme; ce n'est pas seulement domination masculine, inégalité hommes/femmes. C'est aussi diversité sexuelle, sexualités, corps, rapports sociaux sexués, en s'intéressant sérieusement à l'histoire de l'homosexualité, de l'homoparentalité, de l'homophobie, de la transsexualité. Et c'est surtout, à la demande des étudiants et étudiantes, que nous avons aussi enrichi tous ces champs d'études. Nous sommes en train de mener des recherches là-dessus et je pense que c'est important de le souligner.

Bien que nous sommes en train de mener des études dans un cadre universitaire, beaucoup d'entres vous diront, oui, mais c'est un lieu très élitiste et très fermé. C'est pourquoi l'intérêt de ce colloque – avoir une perspective commune qui rejoint un cadre universitaire, professionnel et militant.

Ce partenariat dans l'organisation de ce colloque a été pour nous à la fois une très bonne expérience mais aussi une leçon. C'est-à-dire que les organisations homosexuelles, l'association faîtière Familles arc-en-ciel, les associations 360, Lestime, Dialogai et autres nous ont donné une bonne leçon, c'est-à-dire la pertinence de leurs propos et objectifs par rapport à cette rencontre qui se veut à la fois scientifique, militante et professionnelle. Une organisation impeccable d'un événement, un professionnalisme qui est vraiment de très haut niveau. Un savoir et un savoir-faire, un souci politique et social et un super boulot de communication. Je pense que toute la Suisse aujourd'hui est au courant qu'il y a ce colloque.

Politiquement, ce colloque s'annonce dans un contexte où on est en plein débat sur la filiation homosexuelle. Lorena a déjà parlé de la France – mais aussi en Suisse, un référendum est à l'horizon pour barrer peut-être une proposition législative. Une proposition qui est à notre sens timide mais qui est un premier pas pour la reconnaissance des familles homoparentales en Suisse.

Dans ce cadre, il est très important de montrer que la diversité familiale doit être reconnue juridiquement et socialement et que les familles arc-en-ciel sont des familles comme les autres, ni plus belles, ni plus laides, ni plus sympas, ni plus antipathiques. Bref, des familles bien normales. Et s'il faut faire un grand colloque pour le montrer, eh bien, faisons-le, allons-y!

Discours de clôture – samedi 25 mai

→ **Madame Sandrine Salerno**, Conseillère administrative, Département des Finances et du Logement de la Ville de Genève

Mesdames, Messieurs, chères et chers ami.e.s,

Je vous remercie de m'accueillir ici. Je n'ai malheureusement pas pu suivre votre colloque; j'ai suivi les cinq dernières minutes, qui étaient passionnantes, sur la restitution que vous avez faite, Madame Dayer. En regardant le programme, je me suis dit que c'était à la fois complet et intéressant, mais que c'était complet et intéressant pour l'ensemble des personnes qui sont concernées par les problématiques de la parentalité, qu'il s'agisse des familles homo- ou transparentales. En tout cas, en



tant que maman, si j'avais eu l'occasion, la disponibilité, j'aurais volontiers suivi votre colloque parce que je pense que quand on est parent, de pouvoir entendre des questionnements sur la famille, sur les enfants, sur comment on se positionne, c'est de toute façon enrichissant. Peut-être que c'est ce qui s'est passé avec les études que vous avez suivies au Québec, c'est que cela permet de vous questionner sur comment vous, vous êtes parents. Et moi, étant une maman de famille hétéroparentale, j'aurais été très intéressée de suivre votre colloque parce que je me suis dit que cela m'aurait ouvert des réflexions sur comment je vis mon lien à mes filles et à ma famille. Je ferme la parenthèse et je démarre mon discours officiel.

Mesdames et Messieurs, chères et chers ami.e.s, je ne vous apprends rien: les familles homo- et transparentales existent. Derrière les statistiques – d'ailleurs approximatives, hormis peut-être au Canada, visiblement ils ont plus de moyens ou d'intérêts – derrière les concepts, les prises de position, les théories anthropologiques, philosophiques, ou religieuses se cachent des femmes, des hommes, des parents, des enfants qui font partie de notre société, qui ont les mêmes devoirs et qui devraient avoir les mêmes droits que l'ensemble de nos concitoyennes et de nos concitoyens. À travers les Assises contre l'homophobie en 2009 puis en 2011², mais aussi grâce à votre travail, au remarquable travail de Chatty Ecoffey que je voudrais ici saluer, féliciter, la Ville de Genève a progressivement pleinement pris conscience de cette réalité. Elle œuvre donc depuis quelques années contre les discriminations

² www.federationlgbt-geneve.ch/projets/assises-contre-lhomophobie

liées à l'orientation sexuelle ou à l'identité de genre. Et cela vaut naturellement pour celles et ceux qui affectent les familles homo- ou transparentales. L'illustration de cet engagement fut notamment, en 2013, la semaine de l'égalité³, qui marque chaque année une collaboration entre deux départements – mon département et le département des affaires culturelles de mon collègue Sami Kanaan. Cette année, nous avons travaillé avec les bibliothèques municipales sur une thématique qui était celle des familles plurielles avec à la clé – je ne sais pas si elle vous a été distribuée, si vous avez eu la chance de l'avoir – une très belle bibliographie sur la thématique des familles plurielles⁴. Nous avons également pu accueillir à la Bibliothèque de la Cité une exposition que vous avez également vue qui s'appelle «Fils de», visible lors de ce colloque. Une très belle série de photos, de témoignages, qui montrent que les enfants élevés dans les familles arc-en-ciel vont bien, ça vient d'être dit, où tout du moins pas plus mal que les autres si ce n'est qu'ils sont trop souvent les victimes collatérales de l'homophobie qui visent leurs parents ou même, par extension, les victimes directes de cette homophobie. La participation en début de colloque du Département de la Cohésion Sociale, de son service de la Petite enfance, de ma collègue Esther Alder, montre également l'engagement commun du service administratif de la ville sur ces questions. Vous avez tout au long de ces deux journées interrogé l'accueil des familles arc-en-ciel à tous les niveaux, dans tous les espaces, et entre autres, aussi dans des institutions de la Ville de Genève. Ce travail, cette réflexion sont essentiels. Ils permettront d'améliorer nos services, nous, Ville de Genève, de les rendre plus accueillants, plus ouverts à la diversité en lien avec l'orientation sexuelle ou l'identité de genre. Non seulement pour améliorer l'accueil que nous devons à l'ensemble des habitants et des habitantes de notre ville, mais également pour réfléchir de manière progressiste à la qualité de nos services Ressources humaines, qui a pour mission de travailler avec les 4'000 collaborateurs et collaboratrices de notre administration. Vous avez montré durant ces deux jours la multiplication des modèles familiaux, et notamment l'émergence des familles homo- et transparentales, qui doivent être considérées comme une chance. Une chance, pour en finir avec cette homophobie qui empoisonne nos sociétés, qui paralyse parfois également nos institutions. Nous en avons malheureusement eu un triste exemple la semaine dernière au Conseil municipal avec des réactions intolérables mais minoritaires suscitées par la campagne *J'InterAgis*, soutenue par la Ville.

Une chance aussi pour repenser la famille dans son rôle social, et notamment le rôle et la place des femmes au sein de la famille, et donc le rôle et la place des femmes dans la société. Une chance également pour les hommes, une façon repenser le rôle des hommes, d'échapper pour certains d'entre eux au rôle social stéréotypé dans lequel ils sont parfois enfermés, dont parfois ils souffrent également. Une chance enfin pour nos enfants, pour tous nos enfants, quelle que soit l'orientation sexuelle ou l'identité de genre de leurs parents, quelle que soit la forme que la vie a donnée à leur famille, de grandir dans un monde plus juste, plus humain, plus solidaire. Je reste d'ailleurs convaincue que ce sont nos enfants, si on les laisse grandir à l'abri de nos préjugés, qui nous enseigneront demain la tolérance qu'ils auront appris de leurs enfants de vos enfants, de nos enfants. En tout cas, je vous remercie toutes et tous de votre attention. Je me réjouis que les discussions qui ont pu émerger, les idées nouvelles que vous avez partagées puissent être autant de petites graines qui fertiliseront le terreau de la société genevoise, qui a besoin également de voir s'épanouir de nouvelles expériences, de nouveaux modèles, qui feront une société plus riche, plus forte demain, pour celles et ceux que nous aimons, que nous faisons grandir à savoir, nos enfants. Je vous remercie de votre attention.

³ <http://www.ville-geneve.ch/actualites/detail/article/1361895674-ville-geneve-celebre-femmes-leurs-engagements/>

⁴ *La famille dans tous ses états*, téléchargeable ici: http://issuu.com/bibliobmu/docs/bm_egalit__web?e=1014255/3607299

3. Retour participant.e.s : qualitatif et quantitatif ; nombre de professionnel.le.s, publics cibles

Avec plus de 400 participant.e.s, le public de la conférence fut composé à 90% de professionnel.le.s de l'enfance et de la famille. Educateur.trice.s à la petite enfance, responsables et directeur.trice.s de crèches vinrent ainsi en grand nombre, suivi.e.s de près par des psychologues et des psychothérapeutes et par les enseignant.e.s de tous degrés (obligatoire, post-obligatoire, universitaire et Hautes Ecoles) et professionnel.le.s des établissements scolaires (infirmier.ère, médiateur.trice, médecin, conseiller.ère social.e, etc.). Un public de professionnel.le.s bien diversifié et qui a répondu présent.

Ainsi, atteindre, sensibiliser et outiller un maximum de professionnel.le.s, l'un des objectifs premiers de cet événement, fut largement atteint.

A la fin de la conférence, des formulaires d'évaluation furent distribués au public. Récoltés et analysés, ils font état d'une satisfaction globale quant au contenu des deux journées (bon à très bon). Le manque de temps pour permettre au public de poser des questions et échanger avec les intervenant.e.s a été cependant regretté à maintes reprises. Plusieurs personnes notent également qu'il aurait pu être bien de commencer les journées avec des éclaircissements sur les termes et concepts mentionnés (homophobie, hétérosexisme, GPA, etc.).

Les conférences furent évaluées comme très satisfaisantes (63%) et satisfaisantes (32%), avec seulement 5% de participant.e.s qui les jugèrent peu satisfaisantes.

Les tables rondes du vendredi furent évaluées similairement.

Les ateliers, eux, ne récoltèrent que des évaluations positives, majoritairement très satisfaisantes.

La qualité de l'accueil et de l'organisation fut également soulignée.

→ Des professionnel.le.s s'expriment

- ▶ «Magnifiques journées de réflexion qui m'ont permis de penser à des actions concrètes à mener sur mon lieu de travail!»
- ▶ «Les invités des conférences ont été d'une grande qualité. Merci pour cette ouverture et ces compléments d'information. Pour moi, éducatrice en 3^e année à Lausanne, il m'est important de pouvoir découvrir et connaître la diversité familiale et de pouvoir répondre au mieux aux questions liées à ce sujet.»
- ▶ «En tant qu'éducatrice, j'ai trouvé des outils grâce à la trousse d'intervention de Mona Greenbaum.»
- ▶ «Très bon niveau informatif, ouverture très utile pour mes enseignements à la HETS et dans ma pratique de psychothérapeute.»
- ▶ «Cette journée (vendredi) a largement dépassé les objectifs que je m'étais fixés en y venant (conseillère sociale scolaire, école postobligatoire, Genève). Je venais, à travers la problématique de l'homoparentalité, m'imprégner de la question plus élargie de la diversité des questions sexuelles puisque nous avons prévu, au sein de notre école, de mener avec les élèves, en 2013-2014, une grande action autour de cette thématique.»

4. Remerciements

L'association 360 groupe Homoparents et l'association faïtière Familles arc-en-ciel souhaitent vivement remercier

- ▶ pour leurs connaissances et leurs expériences, leur enthousiasme et leur aide précieuse, tous et toutes les intervenant.e.s, les bénévoles, l'équipe d'organisation, les partenaires, les participant.e.s,
- ▶ mais également, pour leur soutien humain, politique et financier
 - Monsieur le Conseiller d'Etat Charles Beer et le Département de l'Instruction Publique, de la Culture et du Sport de la République et canton de Genève
 - Monsieur le Conseiller d'Etat Pierre Maudet et le Département de la Sécurité de la République et canton de Genève
 - Madame la Conseillère administrative Esther Alder et le Département de la Cohésion Sociale et de la Solidarité de la Ville de Genève
 - Madame la Conseillère administrative Sandrine Salerno et le Département des Finances et du Logement de la Ville de Genève et son Service Agenda 21 – Ville durable
 - Madame la Conseillère d'Etat Anne-Catherine Lyon et le Département de la Formation, de la Jeunesse et de la Culture du Canton de Vaud
 - la Fondation Meyrinoise pour la promotion culturelle, sportive et sociale
 - l'Institut d'Etudes genre de la Faculté des sciences économiques et sociales de l'Université de Genève et plus particulièrement Madame Lorena Parini
 - le Centre en Etudes Genre LIEGE de la Faculté des sciences sociales et politiques de l'Université de Lausanne et plus particulièrement Madame Marta Roca i Escoda
 - la Fédération genevoise des associations LGBT et les associations LGBT de Suisse romande

sans lesquelles et lesquels cette 2^e Conférence nationale des Familles arc-en-ciel n'aurait pu avoir lieu.

L'association 360 groupe Homoparents et l'association faïtière Familles arc-en-ciel se réjouissent d'ores et déjà de poursuivre les collaborations dessinées ensemble lors de ces deux journées, afin de faciliter l'accueil indifférencié et respectueux de toutes les formes de familles.





regenbogenfamiliien
families arc-en-ciel
familiie arcobaleno
familiias d'arty

www.famillesarcenciel.ch
info@famillesarcenciel.ch

360 GROUPE HOMOPARENTS

www.association360.ch
homoparents@360.ch